



# Communauté d'agglomération Cap Excellence

## ROB 2024

*Mars 2024*



*Cap Excellence, la Guadeloupe au  de l'Action!*

## TABLE DES MATIÈRES

# RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024

### 1ÈRE PARTIE :

---

Loi de finances 2024 et contexte économique	03
---	----

### 2ÈME PARTIE :

---

Analyse rétrospective	09
-----------------------	----

### 3ÈME PARTIE :

---

Perspectives d'évolution 2023 - 2026 et Présentation des projets d'investissement	37
---	----

### 4ÈME PARTIE :

---

Présentation générale du budget 2024 - éléments relatifs à la dette	92
---	----

Maîtriser  
la dépense  
pour investir  
dans l'avenir

Projet de loi  
de finances 2024

01  
Loi de finances 2024 et  
contexte économique

## ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

### *Principaux indicateurs économiques*

**Croissance** : les premières estimations donnent un taux de croissance pour l'année 2023 aux alentours de +1 %.

La note de présentation du PLF par le gouvernement prévoit une progression à +1,4 % pour 2024, la Banque de France anticipe plutôt une croissance stable avec +0,9 %.

**Inflation (IPCH)** : L'indice IPCH publié par l'INSEE à fin novembre est égal à **+3,9 %**. Pour 2024 un ralentissement à **+2,6 %** est attendu. Cet indice constituera la base de la revalorisation annuelle des bases fiscales.

**Recettes de TVA** : la prévision de croissance des recettes de TVA pour 2024 est de l'ordre de +5%.

**Taux de chômage** : anticipé à 7,2 % en 2023 par la Banque de France est en légère hausse pour 2024 avec 7,5 %.

**Déficit public** : 2023 est anticipé à 4,9 % du PIB en 2023 par le Gouvernement avec un objectif de 4,4 % pour 2024.

L'objectif final de la LPFP 2023-2027 étant de descendre à 2,7 %.

## CONTEXTE ET ORIENTATIONS GÉNÉRALES

### *Une trajectoire de maîtrise des finances publiques*

Le PLF 2024 affiche un objectif d'économies de l'ordre de 16 Md €.

Dans ce même objectif de maîtrise, le PLF 2024 prévoit l'échelonnement de la suppression de la CVAE, qui devait initialement être effective dès 2024 ; la disparition totale interviendra en 2027. Cependant cela n'a pas d'impact pour les collectivités locales qui se sont déjà vu retirer intégralement le produit de cet impôt. Intercommunalités de France demande notamment au travers d'un amendement, à ce que la croissance du produit global de CVAE pendant cette période soit rendue publique et intégrée aux mécanismes de compensation à destination du bloc local.

Le bouclier tarifaire pour les collectivités employant moins de 10 ETP, avec moins de 2 M€ de recettes et un contrat de puissance inférieur à 36KVa est cependant maintenu.

Enfin, Le PLF a été adopté devant l'assemblée grâce à l'usage répété de l'article 49.3 de la Constitution. Une première fois sur le volet « recettes » le 18 octobre, puis une seconde fois sur le volet « dépenses » le 7 novembre après une courte semaine de débats seulement.

Un certain nombre d'amendements ont été retenus par le gouvernement (plus de 5 000 déposés), qui les a donc directement analysés sans laisser beaucoup de place au débat parlementaire.

## MESURES PRINCIPALES

### *Soutient de l'État aux collectivités*

Progression de la DGF de +220 M€ nets qui se voit abondée pour la deuxième année consécutive avec +190 M€ pour la DGF des communes (+100 pour la DSR et +90 pour la DSU) et + 30 M€ pour dotation d'intercommunalité. Le texte prévoit également la création d'une dotation aux communes nouvelles composée d'une part garantie valable 3 ans.

Les dotations de soutien à l'investissement Local DERT, DSIL, DSID, DPV sont maintenues à leur niveau actuel pour un total de 2 Md €. Ce soutien prévoit également un renforcement du verdissement de ces dotations. De plus dans le cadre des JO de Paris 2024 et de la transition écologique, l'éligibilité au FCTVA est étendue aux dépenses d'aménagement de terrain.

Le fonds vert est abondé et passe à 2,5 Md € et la dotation de biodiversité est doublée pour atteindre 100 M€ et renommée dotation de soutien aux aménités rurales.

Soutient à l'investissement des collectivités d'outre-mer par l'abondement de 8 M€ du Fonds Exceptionnel d'Investissement (FEI), l'objectif étant le financement de l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement.

Harmonisation des dispositifs de zonage avec la fusion des ZRR, ZoRCoMiR et BER en un dispositif nouveau nommé France Ruralités Revitalisation, l'objectif étant l'application d'aménagements fiscaux simplifiés.

Suite à la redéfinition des zones tendues une compensation est mise en place pour les collectivités perdantes suite au passage de la THLV à la majoration de THRS.

## MESURES COMPLÉMENTAIRES

### *Dispositifs d'exonérations fiscales*

Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de 25 ans pour les logements sociaux anciens (>40ans) et ayant bénéficié d'une rénovation thermique leur permettant de passer des étiquettes de grade « F » ou « G » à « A » ou « B ». Les bailleurs sociaux seraient libérés du paiement de la taxe, sans compensation prévue pour les collectivités concernées.

Exonération facultative de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) en faveur des fonctions et associations d'utilité publique et d'intérêt général percevant des dons de mécénat. Sans compensation, cette exonération sera à la charge de la collectivité.

Abattement de 30% de TFPB pour les logements sociaux situés en QPV.

Exonération totale de la TICPE pour les véhicules opérationnels et de surveillance des SDIS.

## MESURES COMPLÉMENTAIRES

### *Apports des amendements intégrés au texte*

Généralisation des budgets verts aux collectivités de plus de 3 500 habitants par un amendement du gouvernement retenu sur la lecture du volet dépenses. Applicable à partir de l'exercice 2024, une annexe au CA/CFU devra faire l'état des lieux des dépenses d'investissement favorables à la transition écologique. Le détail des modalités reste à définir.

Report de la suppression du fonds de compensation pour les activités périscolaires, il était initialement prévu que le bénéfice du fonds soit divisé par deux dès cette année, puis supprimé pour la rentrée 2024. Finalement les crédits pour l'année 2023-2024 ont été rétablis et l'amendement prévoit le report de la suppression à la rentrée 2025.

Création d'une garantie plancher de la fraction de TVA allouée aux départements en compensation de la perte de CVAE.

Assouplissement des règles de lien dans l'évolution des taux de la fiscalité locale. Il y aura possibilité de faire varier librement entre eux les taux des TFPB, TFPNB et CFE.

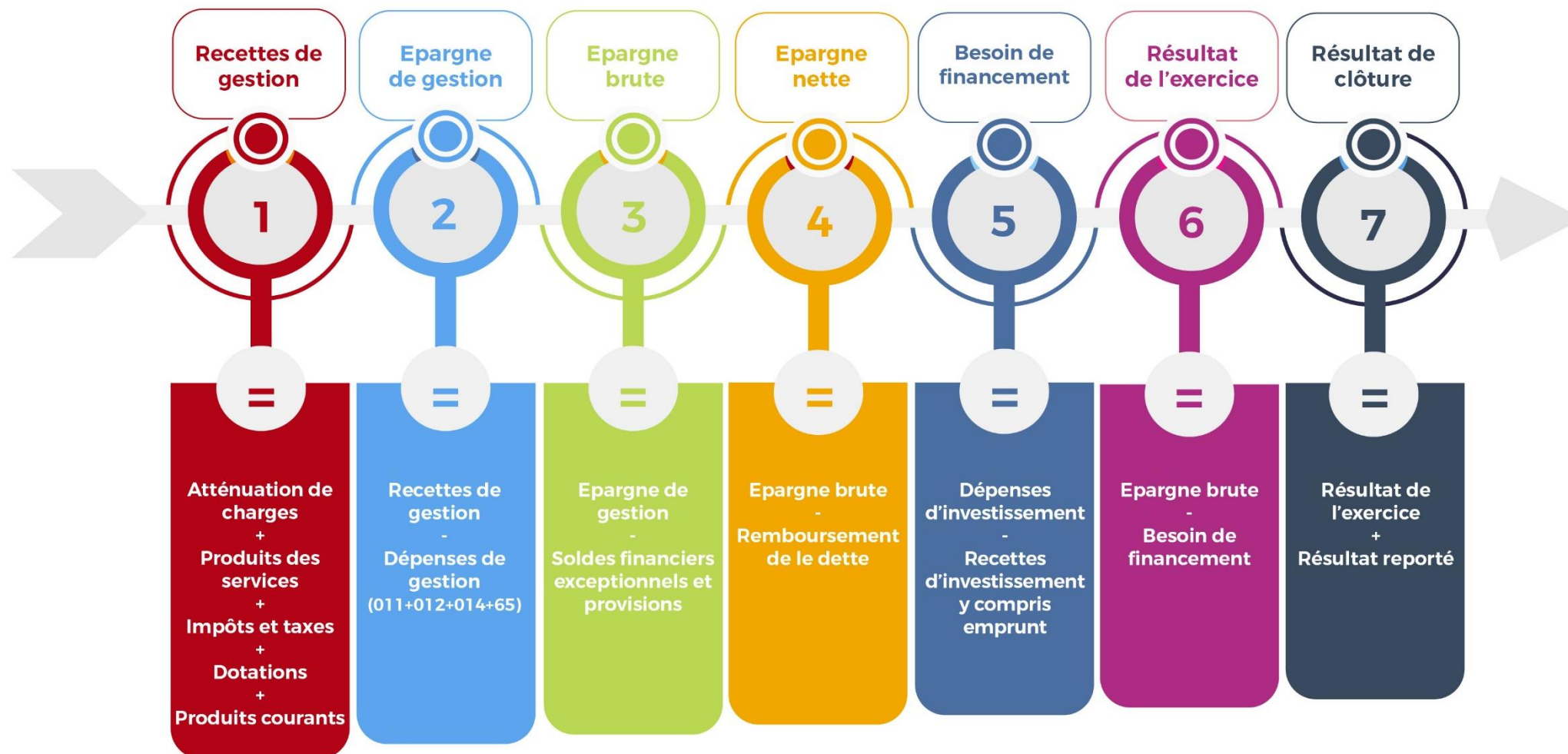


# 02

## Analyse rétrospective

\* État de l'atterrissage estimé par le service des finances au mois de Février 2024

## LA STRUCTURE D'UN BUDGET



## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

# ***BUDGET PRINCIPAL***

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS (y.c. provisions)

## VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2020	2021	2022	2023	% an
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)</b>	66 192,3	66 335,0	68 554,0	71 148,2	+2,44 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	63 813,2	65 383,5	66 314,6	68 622,1	+2,45 %
dont fiscalité directe locale (R731)	42 741,4	33 748,4	38 656,9	30 194,8	-10,94 %
dont dotations & participations (R74)	15 376,1	16 399,7	16 904,6	15 544,5	+0,36 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>62 984,9</b>	<b>59 776,3</b>	<b>61 834,2</b>	<b>72 633,4</b>	<b>+4,87 %</b>
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	58 278,4	57 630,8	58 880,5	60 031,4	+0,99 %
dont dépenses de personnel (D012)	9 773,7	9 877,8	10 204,4	11 155,2	+4,51 %
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	<b>5 534,8</b>	<b>7 752,7</b>	<b>7 434,1</b>	<b>8 590,7</b>	<b>+15,78 %</b>
Frais financiers	1 539,5	1 003,1	1 000,4	1 564,6	+0,54 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-787,9	-190,9	286,1	-8 511,4	+121,06 %
<b>ÉPARGNE BRUTE (CAF)</b>	<b>3 207,4</b>	<b>6 558,7</b>	<b>6 719,8</b>	<b>-1 485,2</b>	<b>-</b>
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	3 207,4	6 558,7	6 719,8	-1 485,2	-
Amortissement du capital de la dette	1 298,5	2 413,8	2 819,7	5 448,0	+61,29 %
<b>ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	<b>1 908,9</b>	<b>4 144,9</b>	<b>3 900,2</b>	<b>-6 933,3</b>	<b>-</b>
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	1 908,9	4 144,9	3 900,2	-6 933,3	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	8 349,0	9 287,7	9 330,5	7 923,8	-1,73 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	2 745,5	3 243,4	4 186,9	3 920,2	+12,61 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	0,0	1 250,0	700,0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	11 512,3	9 614,2	7 714,9	12 221,5	+2,01 %
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12</b>	<b>9 614,2</b>	<b>7 714,9</b>	<b>12 221,5</b>	<b>1 984,6</b>	<b>-40,90 %</b>
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	<b>68 135,0</b>	<b>65 721,2</b>	<b>64 151,6</b>	<b>63 876,2</b>	<b>-2,13 %</b>

\* Dans ce tableau les dotations aux provisions de 2023 (plus de 10 M€) ont été conservées cela explique la valeur d'épargne négative.

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS (hors provisions)

## VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2020	2021	2022	2023	% an
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)</b>	<b>66 192,3</b>	<b>66 335,0</b>	<b>68 554,0</b>	<b>71 148,2</b>	<b>+2,44 %</b>
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	63 813,2	65 383,5	66 314,6	68 622,1	+2,45 %
dont fiscalité directe locale (R731)	42 741,4	33 748,4	38 656,9	30 194,8	-10,94 %
dont dotations & participations (R74)	15 376,1	16 399,7	16 904,6	15 544,5	+0,36 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>62 984,9</b>	<b>59 776,3</b>	<b>61 834,2</b>	<b>62 168,4</b>	<b>-0,43 %</b>
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	58 278,4	57 630,8	58 880,5	60 031,4	+0,99 %
dont dépenses de personnel (D012)	9 773,7	9 877,8	10 204,4	11 155,2	+4,51 %
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	<b>5 534,8</b>	<b>7 752,7</b>	<b>7 434,1</b>	<b>8 590,7</b>	<b>+15,78 %</b>
Frais financiers	1 539,5	1 003,1	1 000,4	1 564,6	+0,54 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-787,9	-190,9	286,1	1 953,6	-
<b>ÉPARGNE BRUTE (CAF)</b>	<b>3 207,4</b>	<b>6 558,7</b>	<b>6 719,8</b>	<b>8 979,7</b>	<b>+40,94 %</b>
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	3 207,4	6 558,7	6 719,8	8 979,7	+40,94 %
Amortissement du capital de la dette	1 298,5	2 413,8	2 819,7	5 448,0	+61,29 %
<b>ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	<b>1 908,9</b>	<b>4 144,9</b>	<b>3 900,2</b>	<b>3 531,7</b>	<b>+22,76 %</b>
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	1 908,9	4 144,9	3 900,2	3 531,7	+22,76 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	8 349,0	9 287,7	9 330,5	7 923,8	-1,73 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	2 745,5	3 243,4	4 186,9	3 920,2	+12,61 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	0,0	1 250,0	700,0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	11 512,3	9 614,2	7 714,9	12 221,5	+2,01 %
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12</b>	<b>9 614,2</b>	<b>7 714,9</b>	<b>12 221,5</b>	<b>12 449,6</b>	<b>+9,00 %</b>
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	<b>68 135,0</b>	<b>65 721,2</b>	<b>64 151,6</b>	<b>63 876,2</b>	<b>-2,13 %</b>

\* Dans ce tableau les dotations aux provisions de 2023 (plus de 10 M€) ont été retraitées cela explique la valeur importante au résultat de clôture.

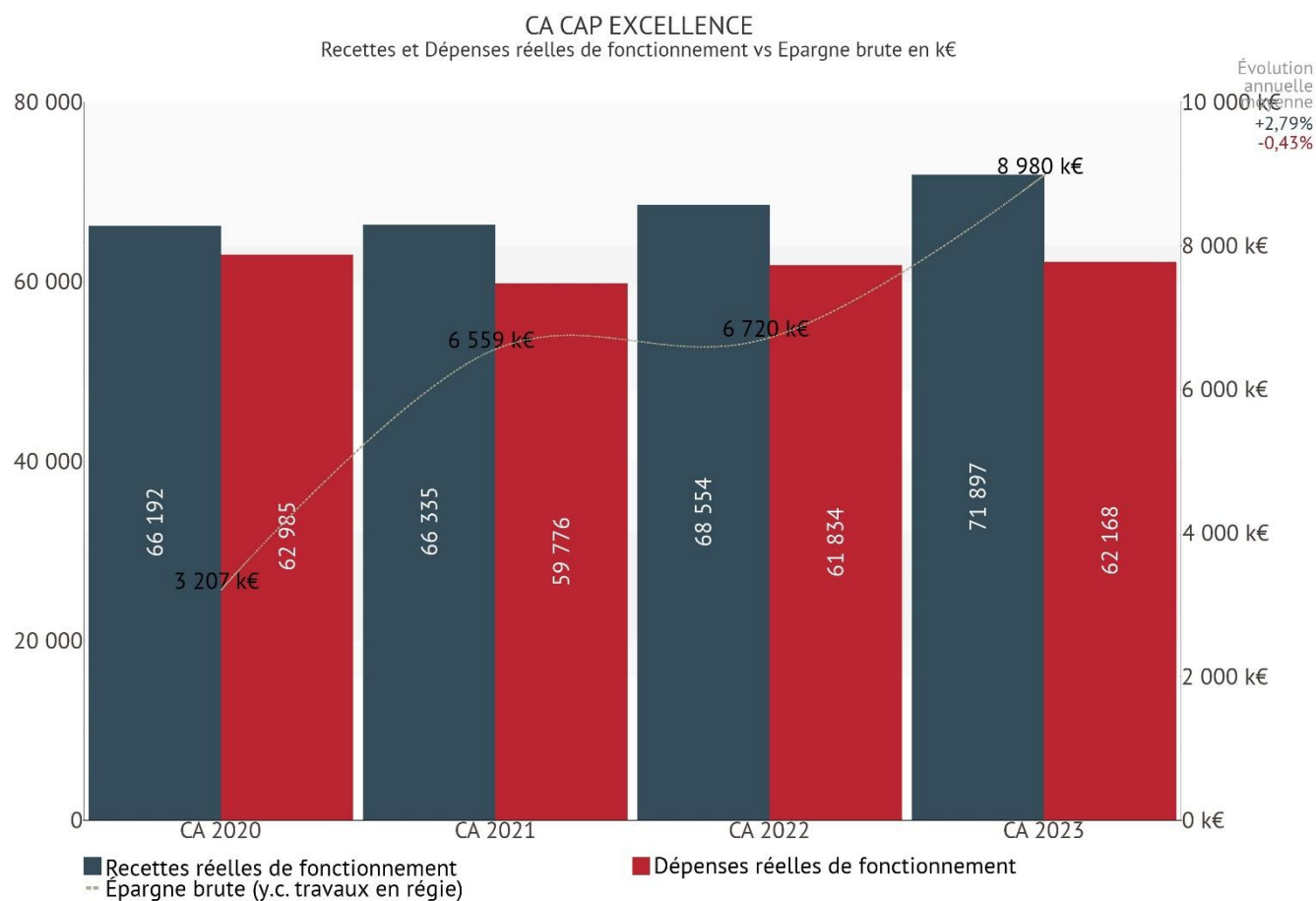
## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

*Rappel sur les objectifs du ROB 2023 (« scénario offensif »)*

Agrégats	2022 provisoire	Hypothèses évolution 2023	Objectifs 2023
Dépenses de fonctionnement	24 695 724,56 €	3,00%	25 436 596 €
Recettes de fonctionnement	32 354 754,30 €	4,45%	33 793 545 €
Epargne brute	7 659 029,74 €		8 356 949 €
Remboursements d'emprunts hors GAD	2 819 658,11 €	-6,86%	2 626 301 €
Taux d'épargne brute	23,67%		24,73%
Epargne nette	4 839 371,63 €		5 730 648 €
Taux d'épargne nette	14,96%		16,96%
Dépenses d'investissement hors remb	7 969 177,76 €	67,61%	13 356 949 €
Dépenses d'équipement	4 265 377,16 €		
Subventions d'équipement versées	2 779 905,07 €		
Autres dépenses d'investissement	923 895,53 €		
Recettes d'investissement hors emprunts	2 825 620,48 €		5 000 000 €
Remboursements d'emprunts hors GAD	2 819 658,11 €		2 626 301 €
Emprunts hors GAD	5 750 000,00 €		2 626 301 €
Flux net de dette	2 930 341,89 €		0 €
Variation du fonds de roulement	5 445 814,35 €		
Dépenses totales	35 484 560,43 €		
Recettes totales	40 930 374,78 €		
Encours de dette - Dettes bancaires et assimilées	64 151 579,23 €		64 151 579 €
Capacité de désendettement	8,38 ans		7,68 ans
Taux d'endettement	198,28%		190%

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Recettes et Dépenses réelles de fonctionnement

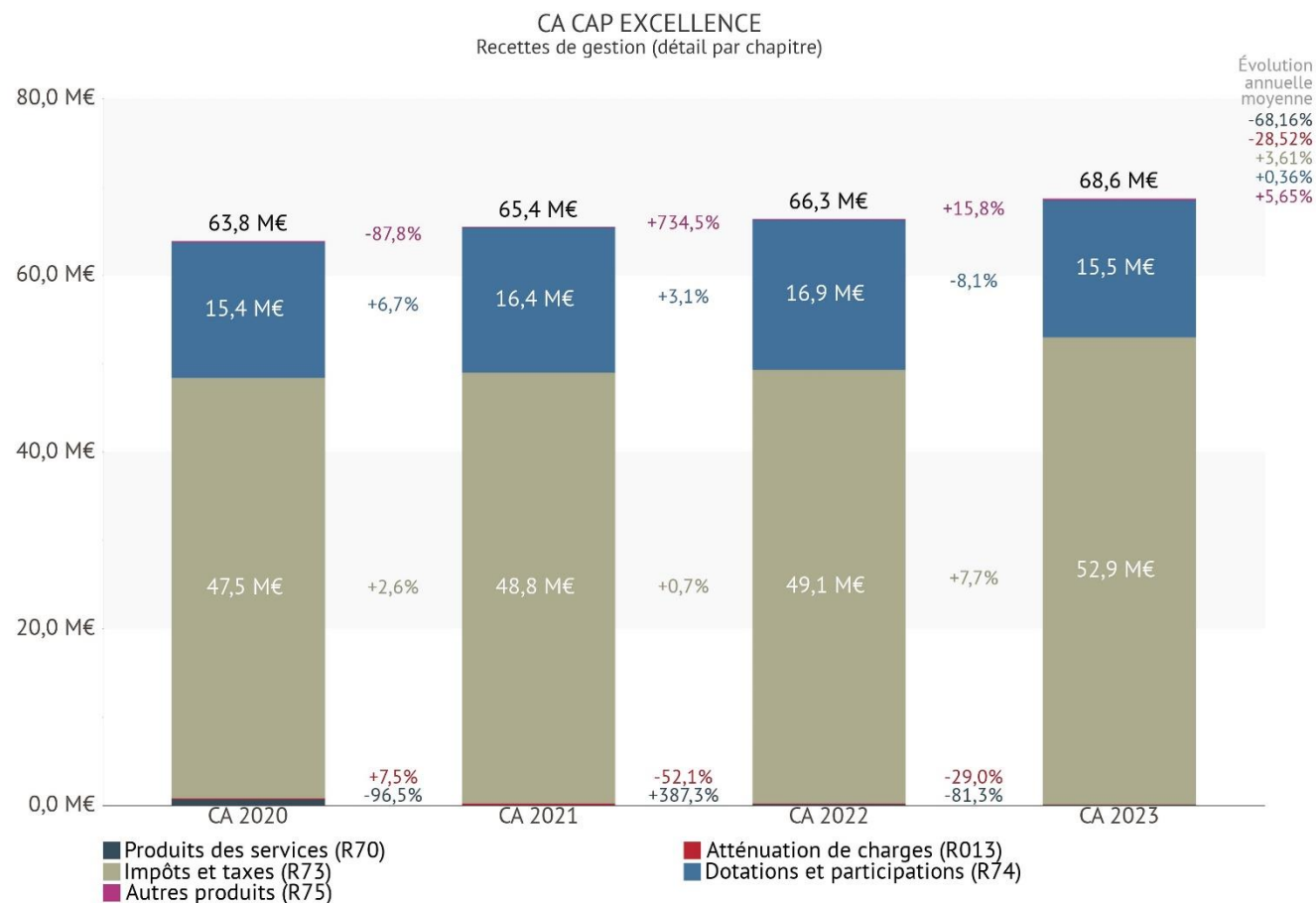


Les recettes réelles de fonctionnement évoluent positivement de 2,79% sur la période 2020-2023.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse sensible de 0,43% sur la période 2020-2023.

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Détail des recettes de gestion

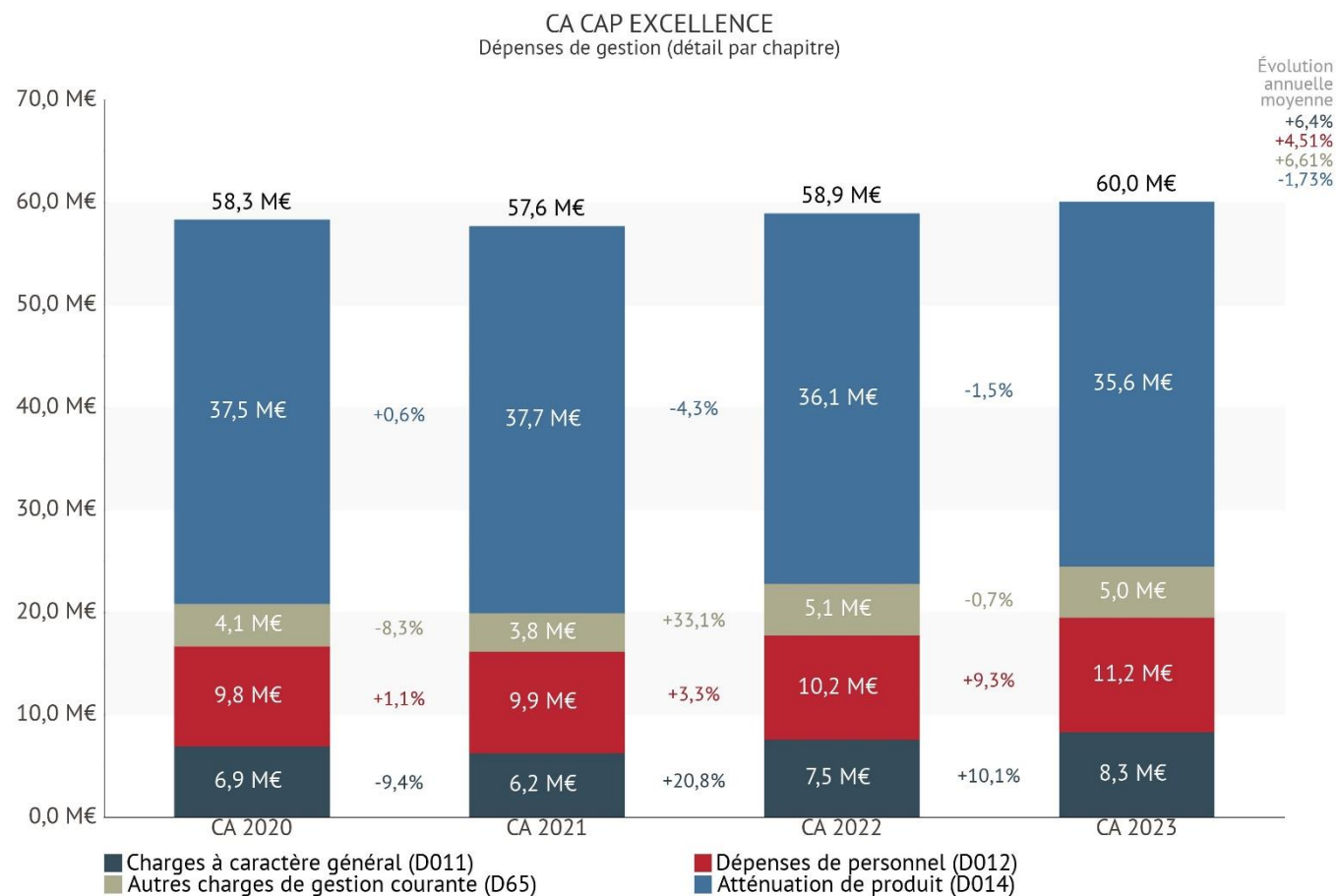


Les recettes de gestion sont principalement composées des impôts et taxes et des dotations

Parmi les recettes si les impôts et taxes perçus sont en augmentation de 7,7% sur l'année 2023, il est à noter que les dotations et participations sont en retrait de 8,1%

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Détail des dépenses de gestion



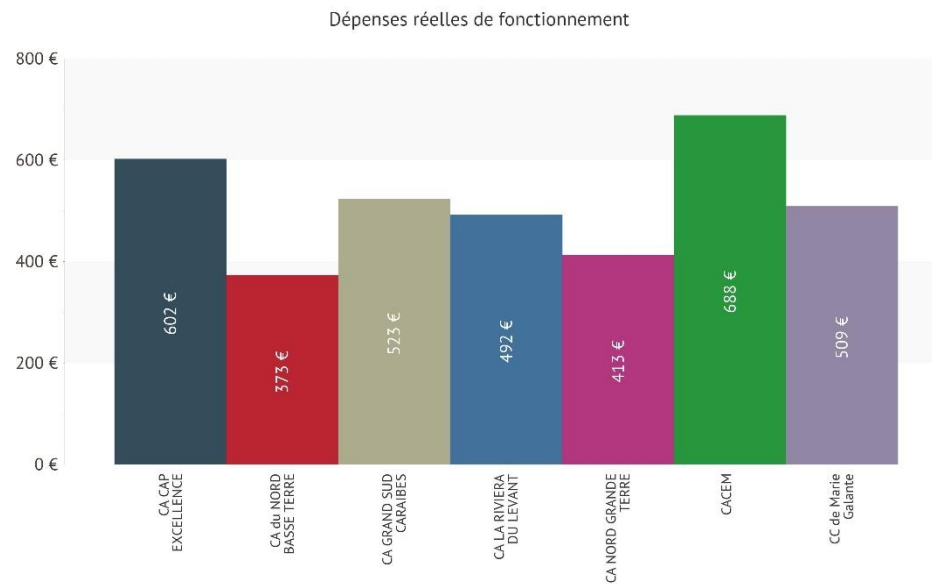
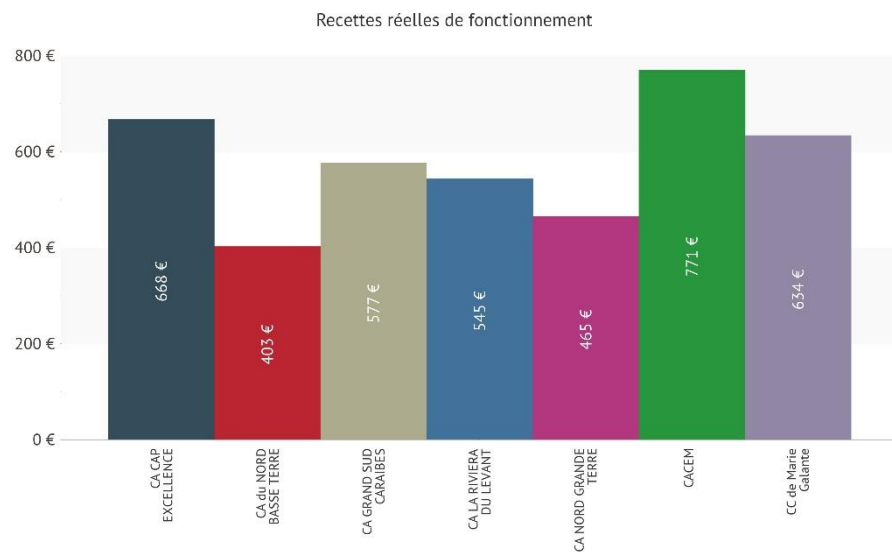
Les dépenses de gestion augmentent globalement de 0,99% sur la période.

L'activité des services s'est concrétisée par une augmentation des charges à caractère générale de 10,1%.

Les dépenses de personnelles sont en hausse de 9,4% en raison des recrutements nécessaires opérés et de l'augmentation de la valeur du point d'indice de juillet 2022 répercutée en année pleine en 2023 puis de celle de janvier 2023 qui représentent 585 000 euros d'augmentation.

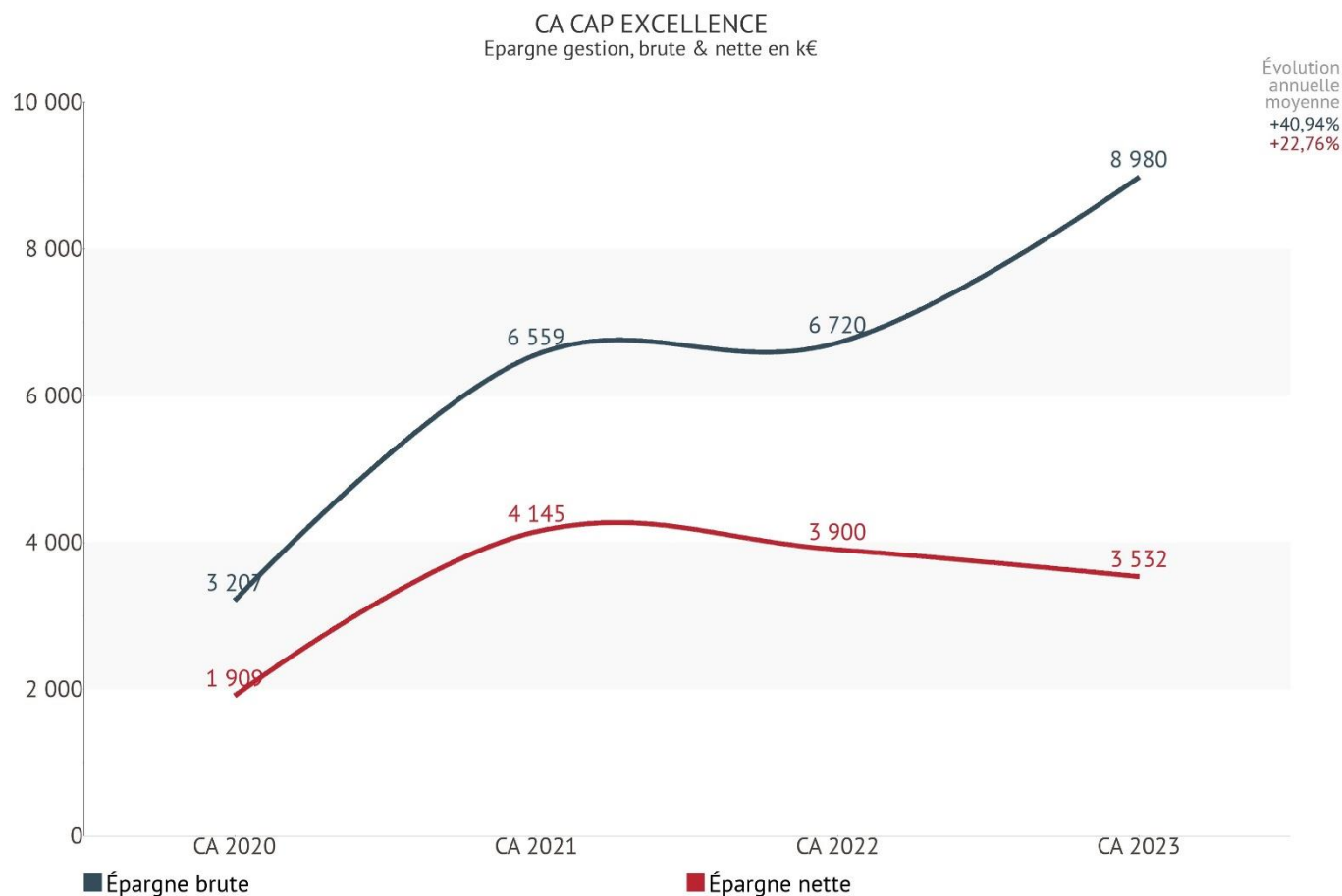
## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Comparaison territoriale : Recettes et Dépenses de gestion



## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Soldes d'épargne hors dotation aux provisions



### Épargne brute retraitée 2023

Calcul de l'épargne brute en 2023 :

Les provisions pour risque passées en 2023 pour plus de 10 M€ ne sont ici pas retenues dans le calcul de l'épargne brute. L'analyse se base sur le calcul effectué par le comptable public.

L'épargne nette diminue progressivement sous le poids des remboursements en capital de la dette.

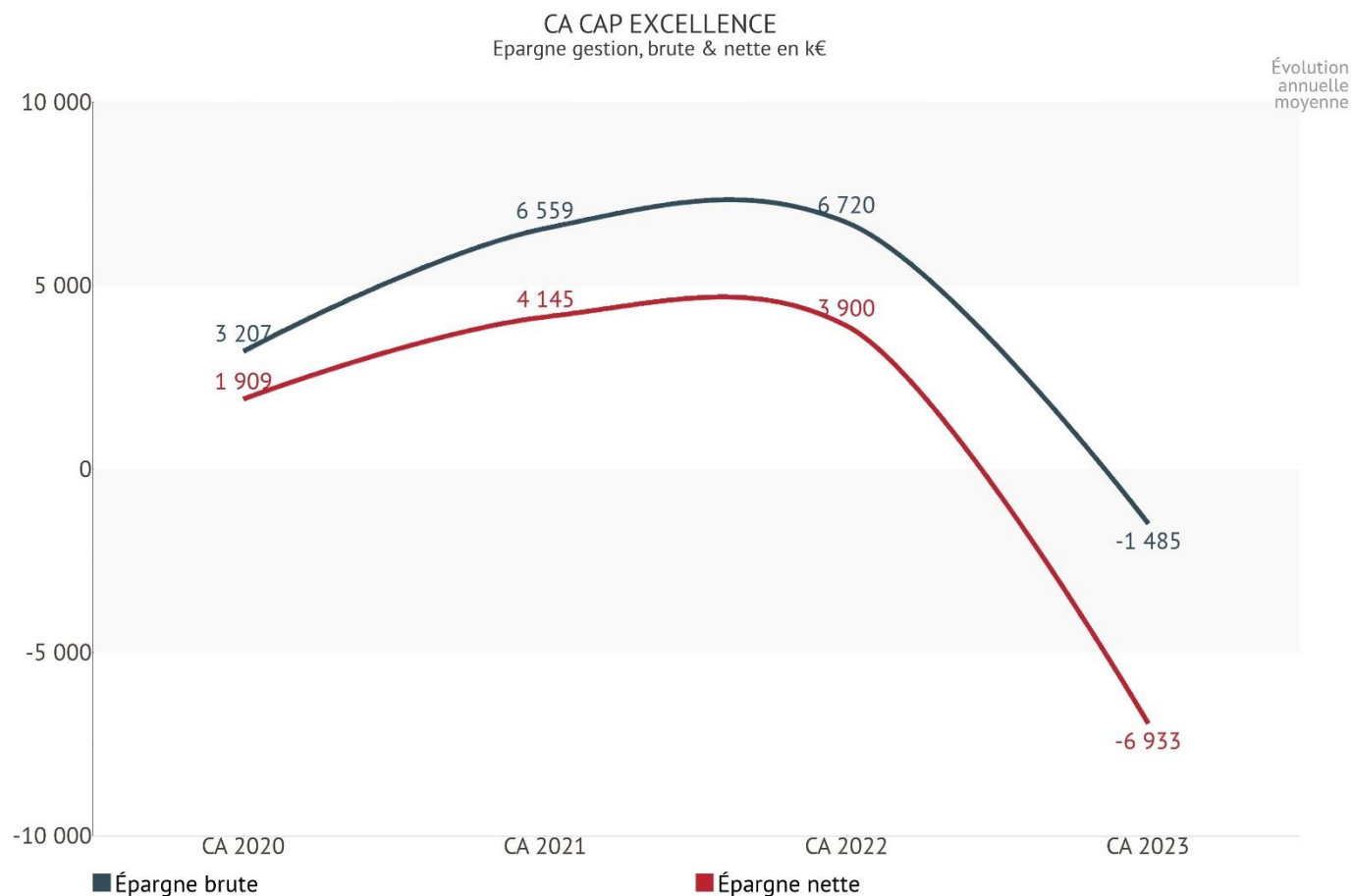
## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Soldes d'épargne y.c. dotation aux provisions

#### Impact des provisions en 2023

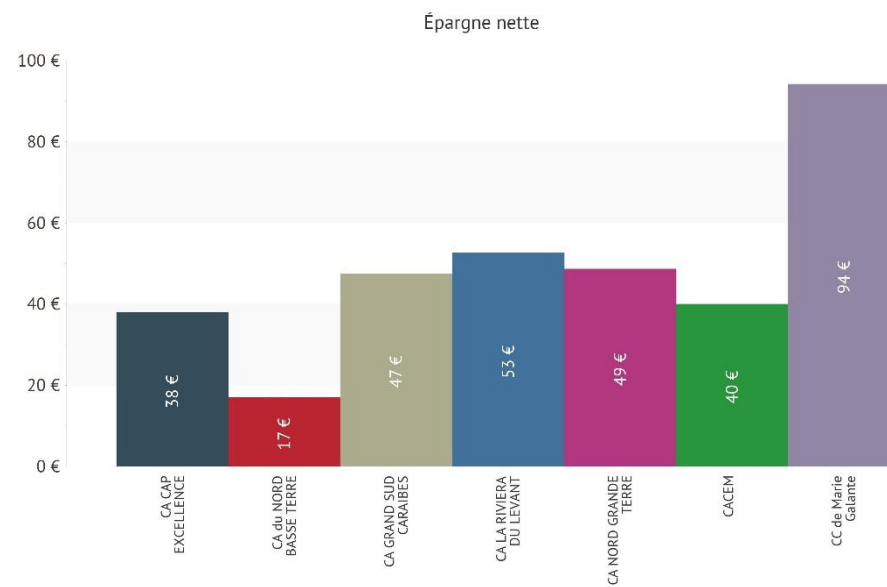
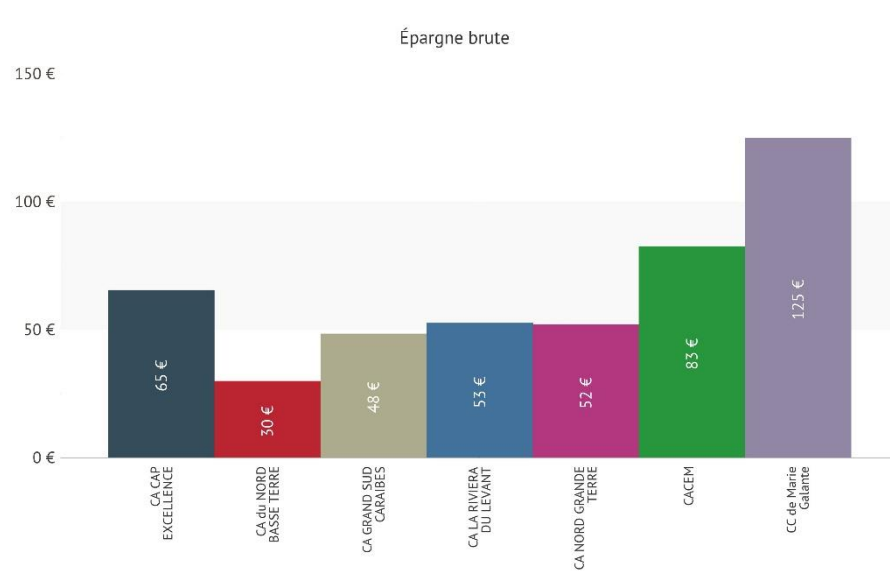
Calcul de l'épargne brute :

Dans le cas de la prise en compte de ces provisions en 2023, la valeur de l'épargne serait alors négative.



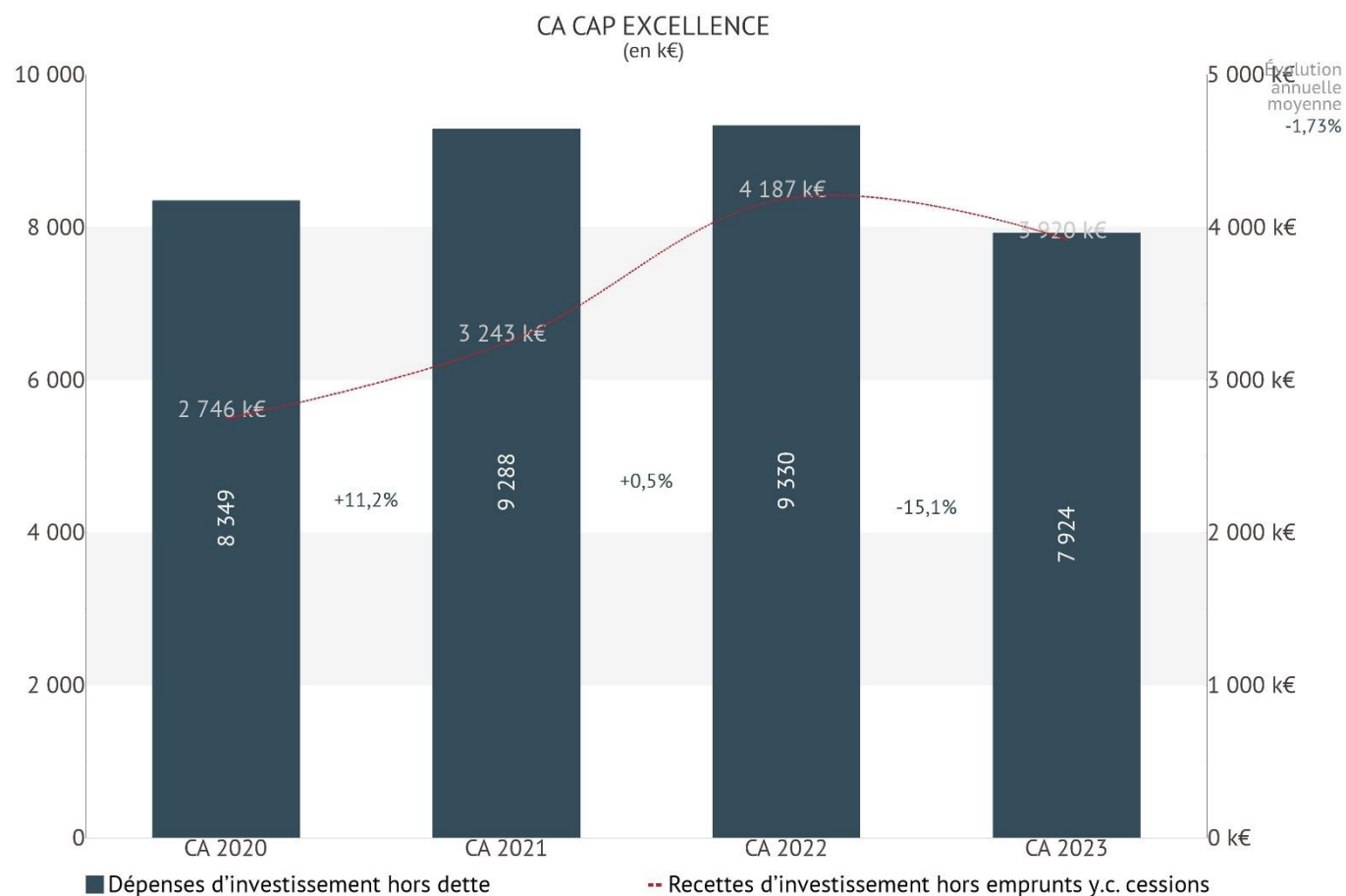
## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Comparaison territoriale : Épargne brute et Épargne nette



## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

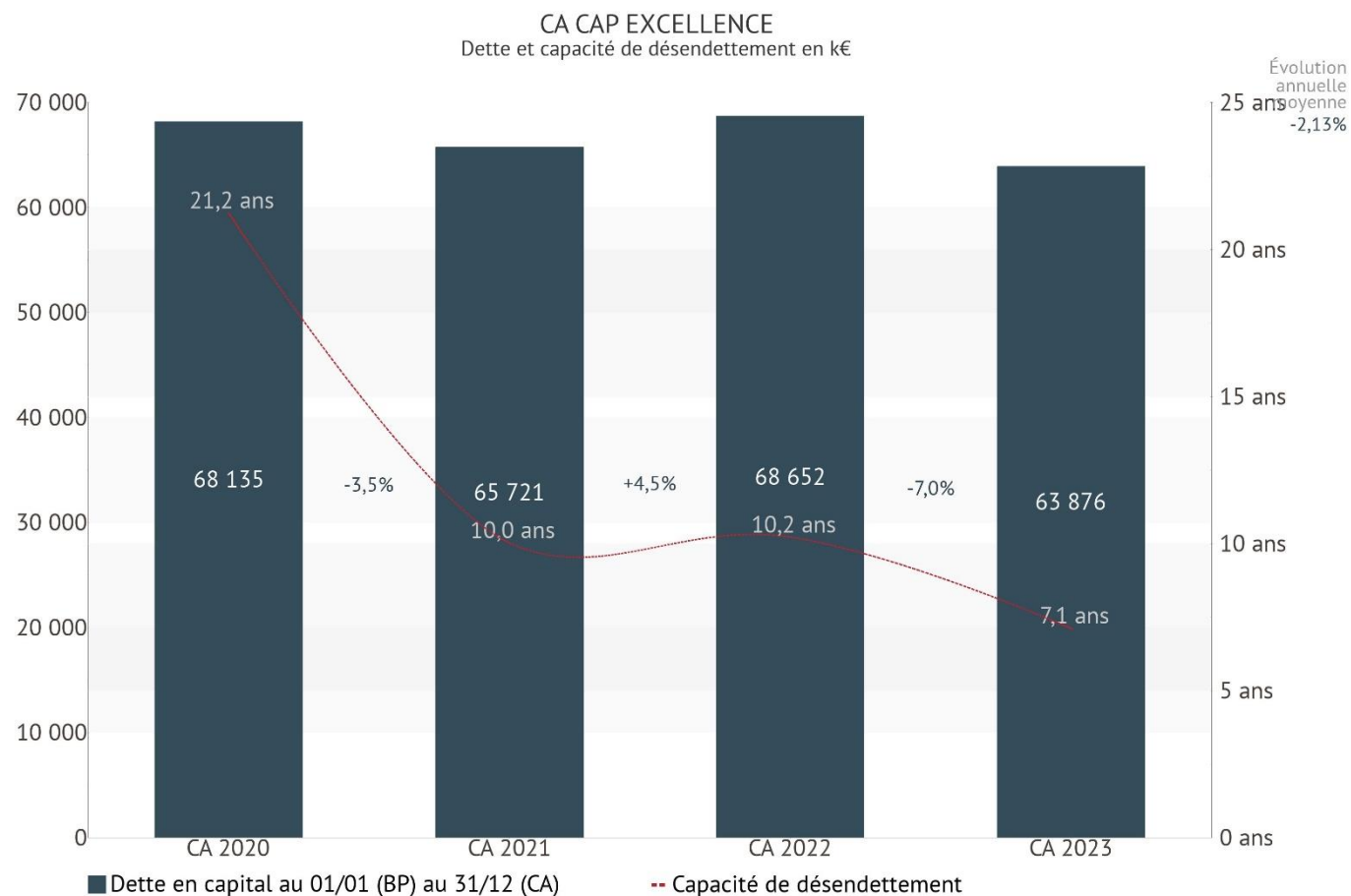
### Volumes d'investissement



Les dépenses d'investissement sur opérations d'équipements sont en diminution en raison de certaines contraintes administratives (retards liés aux autorisations d'urbanisme, à la notification de certaines subventions etc.) qui ont pénalisé l'avancée des travaux.

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### *Dette et capacité de désendettement*

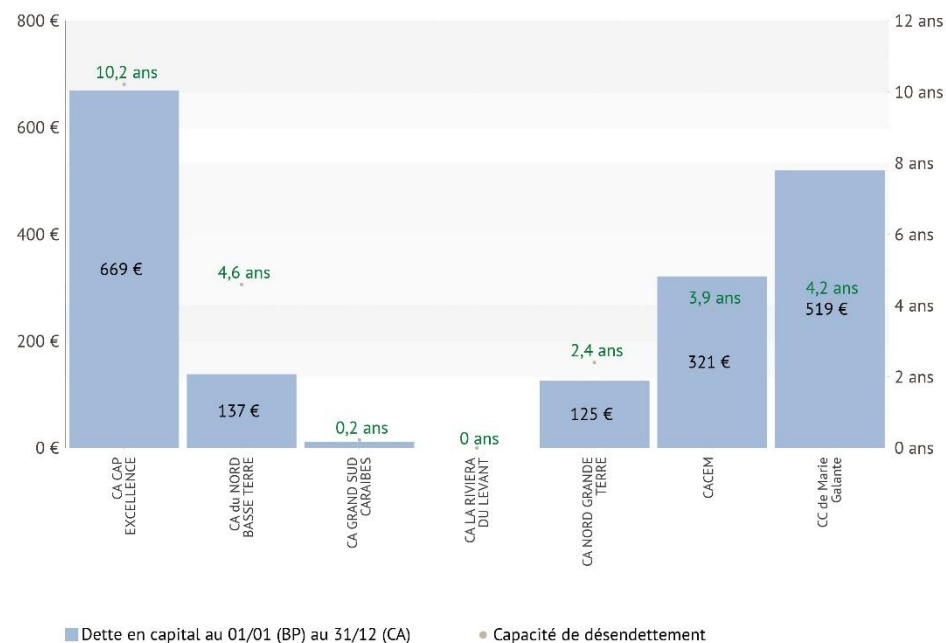
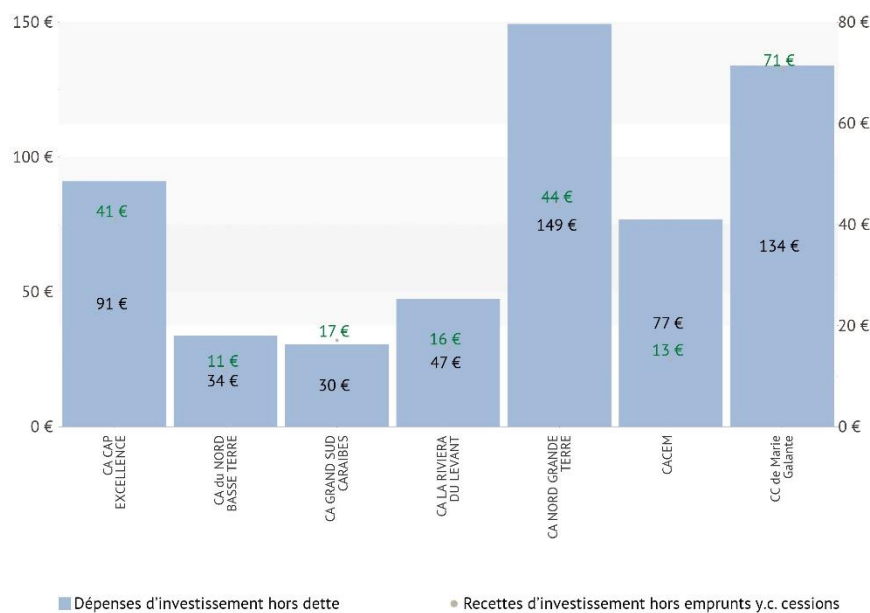


CAP Excellence maintient une capacité de désendettement largement en dessus des 12 années.

En limitant le recours à l'emprunt cette année, l'encours de dette a diminué de 7%.

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### Comparaison territoriale : Investissements et Endettement



## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020- 2023

# ***STRUCTURE DES EFFECTIFS***

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 – 2023 – Structure des effectifs

### Dépenses de personnel consolidées

### Évolution des dépenses de personnel tous budgets :

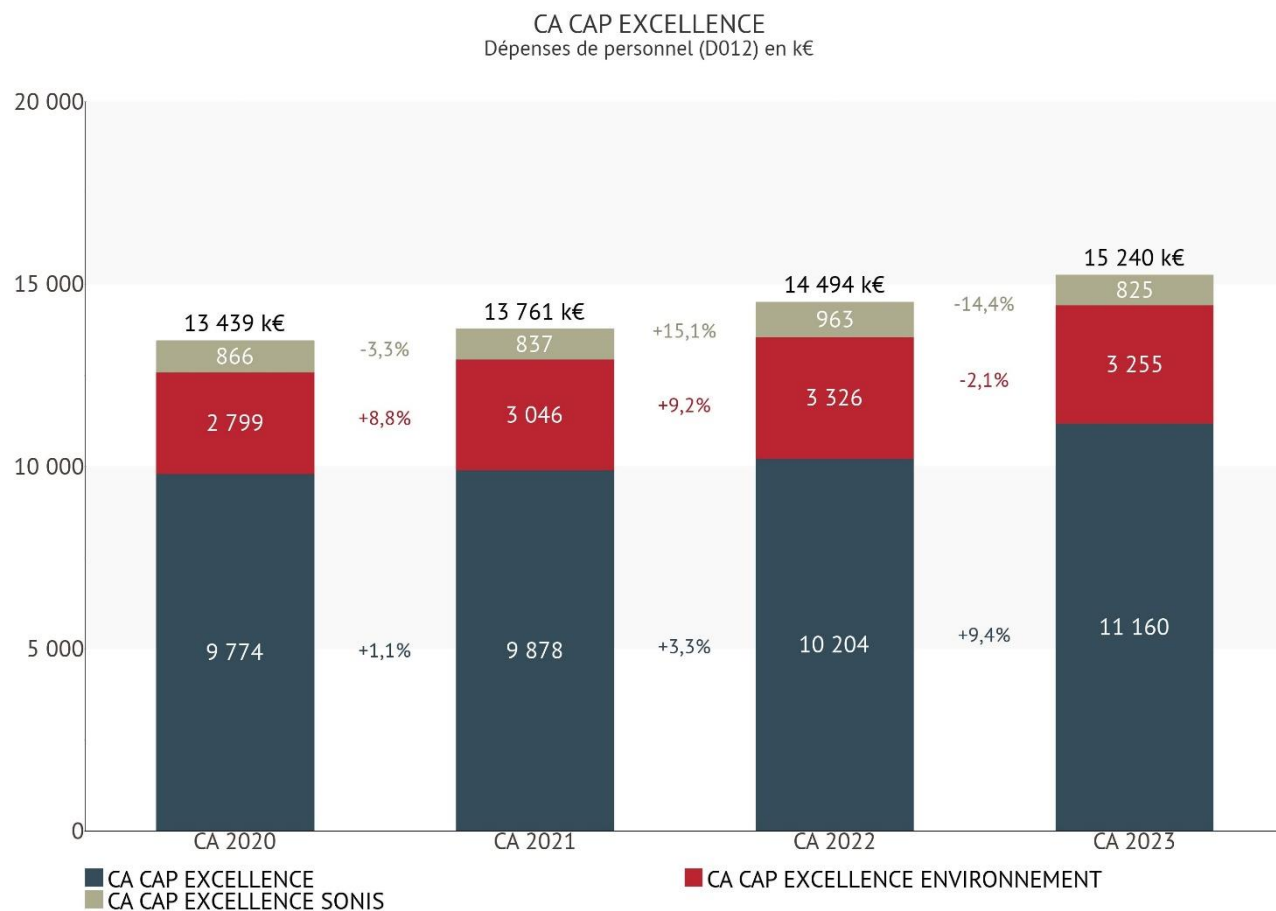
Pour le **budget Principal** les dépenses de personnel ont progressé de **+9,4 %** en 2023.

Pour le **budget Environnement** les dépenses de personnel ont diminué de **-2,1 %** en 2023.

Pour le **budget Sonis** les dépenses de personnel ont diminué de **-14,4 %** en 2023.

L'évolution de la masse salariale est liée essentiellement aux recrutements opérés en 2023. Elle est accentuée par l'augmentation de la valeur du point d'indice de juillet 2022 répercutée en année pleine en 2023 puis de celle de janvier 2023 qui représentent 585 000 euros d'augmentation.

En 2024 une nouvelle augmentation du point d'indice impactera directement la masse salariale. De plus la révision du RIFSEEP et le rattrapage prévu des CAP d'avancement de grades 2021-2022-2023 engendreront une évolution significative du chapitre 012.



## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 – 2023 – Structure des effectifs

*Réparation des agents***Répartition par catégorie :**

Au 31/12/2023 la CA Cap Excellence comptait **248 agents tous budgets confondus**. Les catégories A, B et C restent relativement stables dans l'effectif, le nombre d'apprenti à quant à lui progressé.

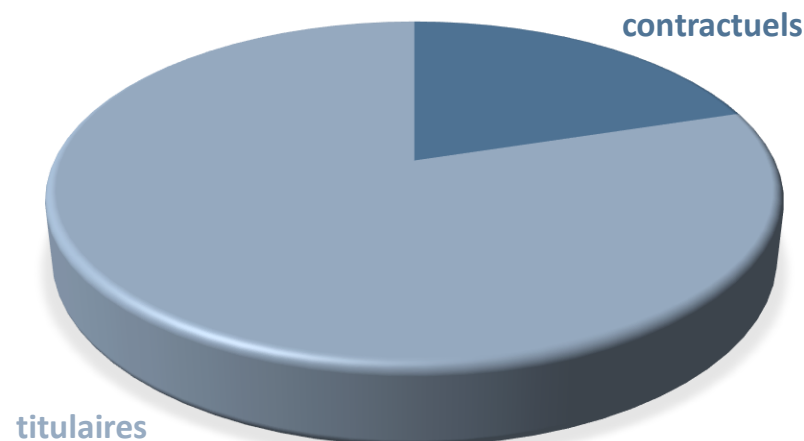
Catégorie	Nombre d'agents	Pourcentage
A	69	27%
B	31	13%
C	137	56%
Autres	11	4%
Total catégorie	248	

**Répartition par statut :**

La répartition des agents titulaires / non-titulaires est de l'ordre de **80%** de titulaires pour **20%** de contractuels, cela traduit une politique de stabilisation des situations professionnelles.

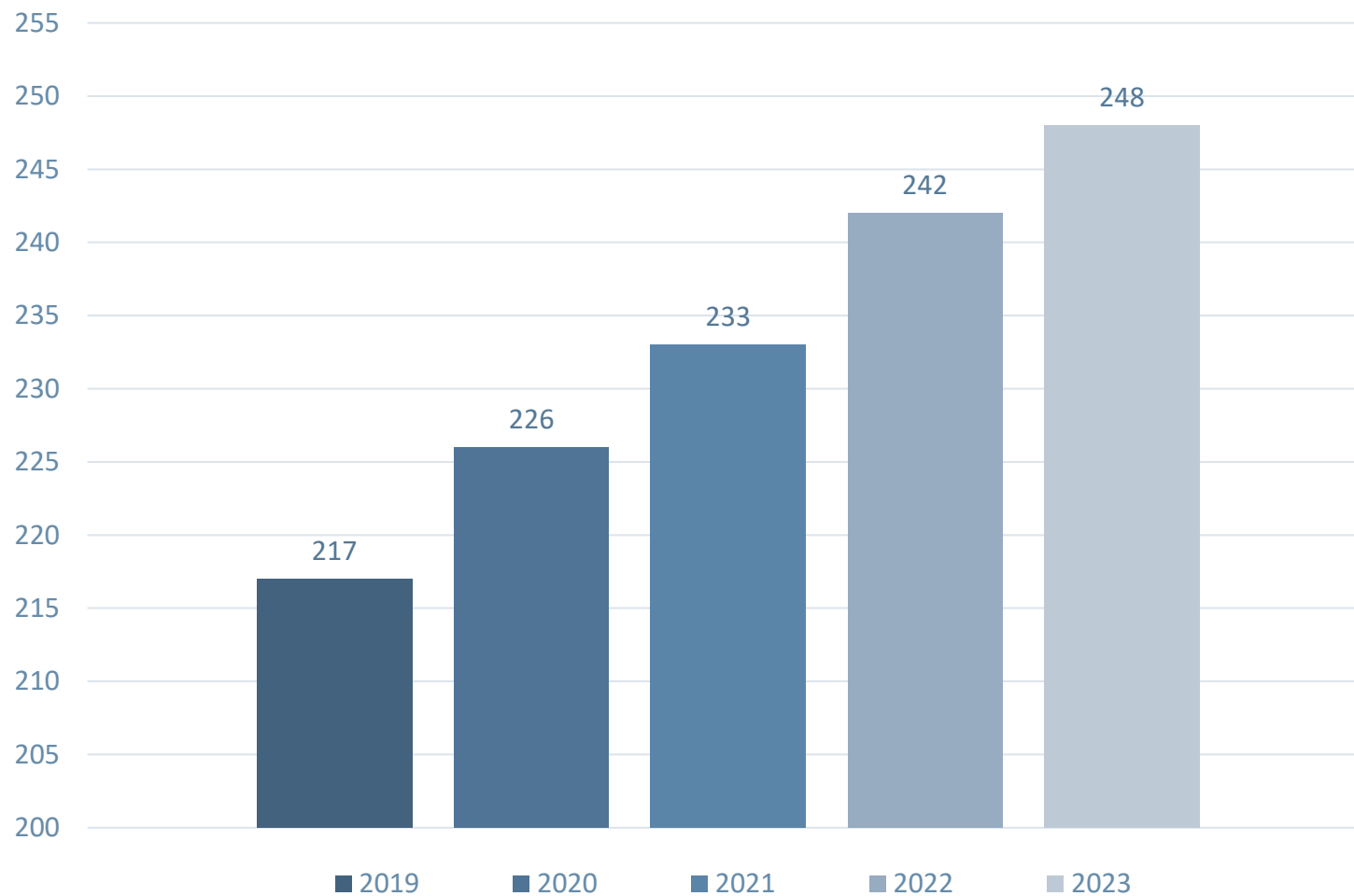
Sur les 50 agents contractuels, 13 détiennent un statut d'agents en CDI et 10 sont apprentis.

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2023



## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 – 2023 – Structure des effectifs

### Évolution des effectifs



### Évolution des dépenses de personnel tous budgets :

En 2023 l'évolution des effectifs a été limitée.

Sont toutefois à noter que 8 agents sont placés en disponibilité et détachement dont 6 pourraient revenir à l'issue de la période.

Par ailleurs 2 agents de la ville des Aymes sont mis à disposition et pourraient être intégrés à court moyen terme.

Il faut enfin noter que la loi d'avril 2023 portant recul possible de l'âge de départ à la retraite des fonctionnaires jusqu'à 70 ans a déjà pour conséquence de différer les départs envisagés.

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 – 2023 – Structure des effectifs

### Pyramide des âges



### Age moyen des effectifs :

L'âge moyen des agents de la communauté d'agglomération Cap Excellence est de **44 ans pour les femmes** et **47 ans pour les hommes** soit un âge moyen global de **46 ans**.

En 2024, sur les 7 départs à la retraite prévus, 4 devraient intervenir. 3 autres seront reportés à la demande des agents, sur la base des nouvelles dispositions de la loi portant recul possible de l'âge de départ à la retraite à 70 ans.

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 – 2023 – Structure des effectifs

### *Rapport sur l'égalité femmes-hommes*

Le rapport sur l'égalité femmes-hommes est un document réglementaire qui s'impose aux communes et EPCI de plus de 20 000 habitants.

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019, dite loi de transformation de la fonction publique, comporte une série de dispositions relatives à l'égalité professionnelle. Son premier chapitre est relatif à l'égalité professionnelle et à la prévention des discriminations, il vient renforcer l'engagement collectif dans ce domaine.

Dans la continuité des actions déjà engagées jusque-là, Cap Excellence, s'inscrit dans cette démarche et souhaite renforcer son engagement vers l'égalité professionnelle, la mixité des métiers, la déconstruction des stéréotypes et la prévention des violences sexuelles et sexistes.

Le constat à Cap Excellence est que la répartition femmes/hommes est plutôt favorable aux femmes : avec une répartition de 145 femmes contre 103 hommes.

Les femmes sont particulièrement représentées dans l'encadrement. Ainsi, sur les 69 agents de catégorie A, 59% sont des femmes contre 41% d'hommes en catégorie A. En revanche, l'encadrement supérieur reste encore majoritairement confié aux hommes: une femme est nommée DGA aux côtés de trois hommes DGA, auxquels s'ajoute le poste de DGS occupé par un homme.

S'agissant de la carrière des agents, aucune discrimination ne transparaît dans l'évolution de la carrière des femmes et des hommes.

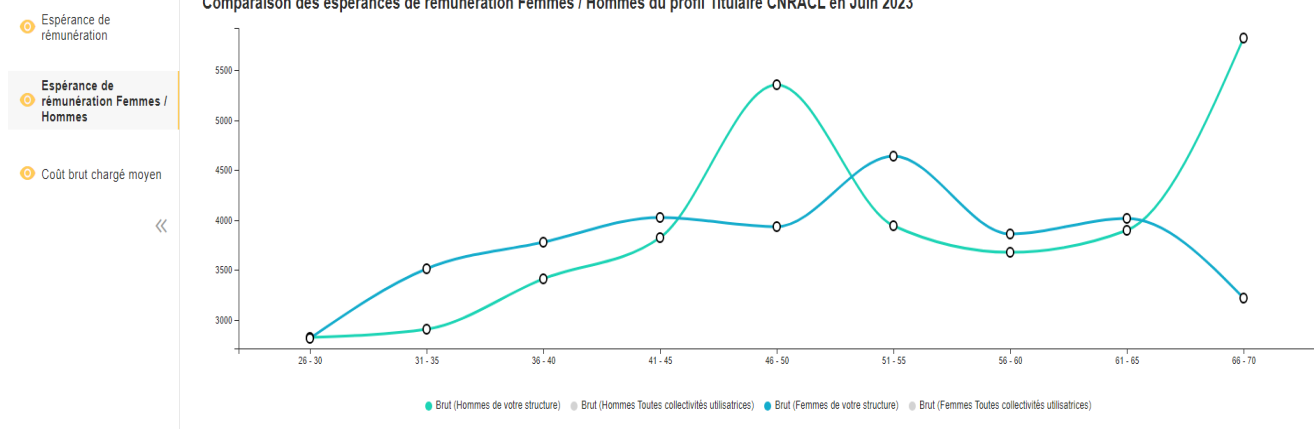
L'outil ADELYCE permet de suivre les distorsions pouvant exister entre les salaires servis aux hommes et ceux servis aux femmes. Cet indicateur démontre que la dépense brute moyenne relative au salaire des hommes est de 5322,00 € contre 4909,00 € pour les femmes.

Il existe donc bien une différence que l'administration doit s'employer à gommer. Celle-ci s'explique en grande partie par la présence majoritaire des hommes aux plus hautes fonctions de l'administration. Cependant la révision des méthodes d'attribution du régime indemnitaire faisant intervenir des critères équitables et transparents devraient contribuer à rétablir le déséquilibre constaté.

# ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 – 2023 – Structure des effectifs

## Rapport sur l'égalité femmes-hommes

Comparaison des espérances de rémunération Femmes / Hommes du profil Titulaire CNRACL en Juin 2023



### Renforcement de l'égalité femmes-hommes dans les salaires :

Plan d'actions décliné suivant 4 axes :

- **Axe 1** : Renforcer la gouvernance des politiques d'égalité
- **Axe 2** : Créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles
- **Axe 3** : Accompagner les agents pour une articulation pertinente et confortable des temps de vie professionnelle et personnelle
- **Axe 4** : Renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement sexuel et moral et les agissements sexistes.

### Les objectifs 2024 :

- Diffusion de supports d'information visant à lutter contre les discriminations et propos de genre
- Mise en place des ateliers de réalité virtuelle sur l'égalité professionnelle
- Rédaction d'une Charte E- Egalité
- Instauration d'une autorisation spéciale d'absence pour les agents qui justifient d'une pathologie liée aux menstruations

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

# ***BUDGET ENVIRONNEMENT***

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

### VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS

#### VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2020	2021	2022	2023	% an
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)</b>	<b>31 043,9</b>	<b>25 047,7</b>	<b>30 761,7</b>	<b>29 758,6</b>	<b>-1,40 %</b>
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	29 184,3	24 634,2	29 874,7	29 758,6	+0,65 %
dont fiscalité directe locale (R731)	0,0	0,0	0,0	0,0	-
dont dotations & participations (R74)	861,3	422,7	413,8	354,3	-25,63 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 470,4</b>	<b>27 181,0</b>	<b>30 262,5</b>	<b>29 860,5</b>	<b>+4,10 %</b>
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	26 166,9	26 578,1	30 045,0	29 860,5	+4,50 %
dont dépenses de personnel (D012)	2 799,4	3 045,7	3 325,8	3 256,2	+5,17 %
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	<b>3 017,3</b>	<b>-1 943,9</b>	<b>-170,3</b>	<b>-102,0</b>	<b>-</b>
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	1 556,2	-189,4	669,6	0,0	-100,00 %
<b>ÉPARGNE BRUTE (CAF)</b>	<b>4 573,5</b>	<b>-2 133,3</b>	<b>499,3</b>	<b>-102,0</b>	<b>-</b>
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	4 573,5	-2 133,3	499,3	-102,0	-
Amortissement du capital de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	<b>4 573,5</b>	<b>-2 133,3</b>	<b>499,3</b>	<b>-102,0</b>	<b>-</b>
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	4 573,5	-2 133,3	499,3	-102,0	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	475,0	136,2	187,9	866,4	+22,19 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	0,0	26,1	14,3	180,8	-
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	3 793,0	7 891,5	5 648,1	5 817,5	+15,32 %
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12</b>	<b>7 891,5</b>	<b>5 648,1</b>	<b>5 973,7</b>	<b>5 029,9</b>	<b>-13,94 %</b>
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-</b>

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

# ***BUDGET SONIS***

## ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2020 - 2023

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS

## VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CAP 2023	% an
<b>RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)</b>	<b>1 717,9</b>	<b>1 495,8</b>	<b>1 370,6</b>	<b>2 004,1</b>	<b>+5,27 %</b>
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	1 704,1	1 483,5	1 356,5	1 998,9	+5,46 %
dont fiscalité directe locale (R731)	0,0	0,0	0,0	0,0	-
dont dotations & participations (R74)	1 653,3	1 397,9	1 297,9	1 913,7	+5,00 %
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 433,1</b>	<b>1 502,9</b>	<b>1 572,1</b>	<b>2 141,3</b>	<b>+14,32 %</b>
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	1 408,3	1 499,9	1 572,1	2 141,3	+14,99 %
dont dépenses de personnel (D012)	865,8	837,0	963,4	825,0	-1,60 %
<b>ÉPARGNE DE GESTION</b>	<b>295,8</b>	<b>-16,4</b>	<b>-215,6</b>	<b>-142,3</b>	<b>-</b>
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	-11,0	9,3	14,1	5,1	-
<b>ÉPARGNE BRUTE (CAF)</b>	<b>284,8</b>	<b>-7,1</b>	<b>-201,5</b>	<b>-137,2</b>	<b>-</b>
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	284,8	-7,1	-201,5	-137,2	-
Amortissement du capital de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-
<b>ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)</b>	<b>284,8</b>	<b>-7,1</b>	<b>-201,5</b>	<b>-137,2</b>	<b>-</b>
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	284,8	-7,1	-201,5	-137,2	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	53,8	11,3	85,8	51,0	-1,81 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	0,0	0,0	12,4	4,2	-
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	483,9	714,9	697,0	444,6	-2,79 %
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12</b>	<b>714,9</b>	<b>696,5</b>	<b>422,2</b>	<b>260,7</b>	<b>-28,56 %</b>
<b>ENCOURS DE DETTE AU 31/12</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-</b>

*Résultats prévisionnels consolidés calculés par la DAF au 23.02.2024*

RESULTATS CONSOLIDES ANTICIPES					
		BUDGET PRINCIPAL	BUDGET SONIS	BUDGET ENVIRONNEMENT	BUDGET CONSOLIDE
A	total des recettes de fonctionnement	71 983 463,45 €	2 025 454,32 €	29 758 571,95 €	103 767 489,72 €
B	total des dépenses de fonctionnement	74 147 592,97 €	2 220 921,77 €	29 995 200,48 €	106 363 715,22 €
<b>C (A-B)</b>	<b>Résultat de l'année n en fonctionnement</b>	<b>- 2 164 129,52 €</b>	<b>- 195 467,45 €</b>	<b>- 236 628,53 €</b>	<b>- 2 596 225,50 €</b>
D	excédent ou déficit de fonctionnement reporté	6 021 768,57 €	190 009,94 €	3 207 915,72 €	9 419 694,23 €
<b>E (C+D)</b>	<b>Résultat cumulé de l'exercice fonctionnement</b>	<b>3 857 639,05 €</b>	<b>- 5 457,51 €</b>	<b>2 971 287,19 €</b>	<b>6 823 468,73 €</b>
F	titres émis en investissement	8 120 173,87 €	27 882,87 €	315 438,31 €	8 463 495,05 €
G	mandats émis en investissement	13 016 050,43 €	50 967,30 €	574 917,11 €	13 641 934,84 €
<b>H (F-G)</b>	<b>Résultat de l'année n en investissement</b>	<b>- 4 895 876,56 €</b>	<b>- 23 084,43 €</b>	<b>- 259 478,80 €</b>	<b>- 5 178 439,79 €</b>
I	solde d'exécution reporté	3 118 651,20 €	254 603,20 €	2 609 588,15 €	5 982 842,55 €
<b>J (H+I)</b>	<b>Résultat cumulé de l'exercice investissement</b>	<b>- 1 777 225,36 €</b>	<b>231 518,77 €</b>	<b>2 350 109,35 €</b>	<b>804 402,76 €</b>
<b>K (E+J)</b>	<b>RESULTAT DE CLOTURE CONSOLIDE</b>	<b>2 080 413,69 €</b>	<b>226 061,26 €</b>	<b>5 321 396,54 €</b>	<b>7 627 871,49 €</b>



# 03

## Perspectives d'évolution 2023 - 2026

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

*Hypothèses retenues en fonctionnement \**

Recettes de gestion	Anticipé 2024*	2025-2027
Produit des services (70)	100 K€	+0 % / an (ROB 2023 = +? % /an)
Fiscalité (73)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bases de THRS et FB</li> <li>Bases de CFE</li> <li>Taxe sur les carburants</li> <li>Fraction de TVA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+3,9 % 2024 puis +2 %/an</li> <li>+3 % /an</li> <li>+1 % / an</li> <li>+2 % / an</li> </ul>
Dotations et Participations (74)	15,5 M€ Stable par rapport à 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>DI : +0 %</li> <li>DC : +0 % /an</li> <li>Participations : + 0% /an</li> </ul>

\* Hypothèses d'évolution retenues sur la base des informations fournies par le service des finances

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

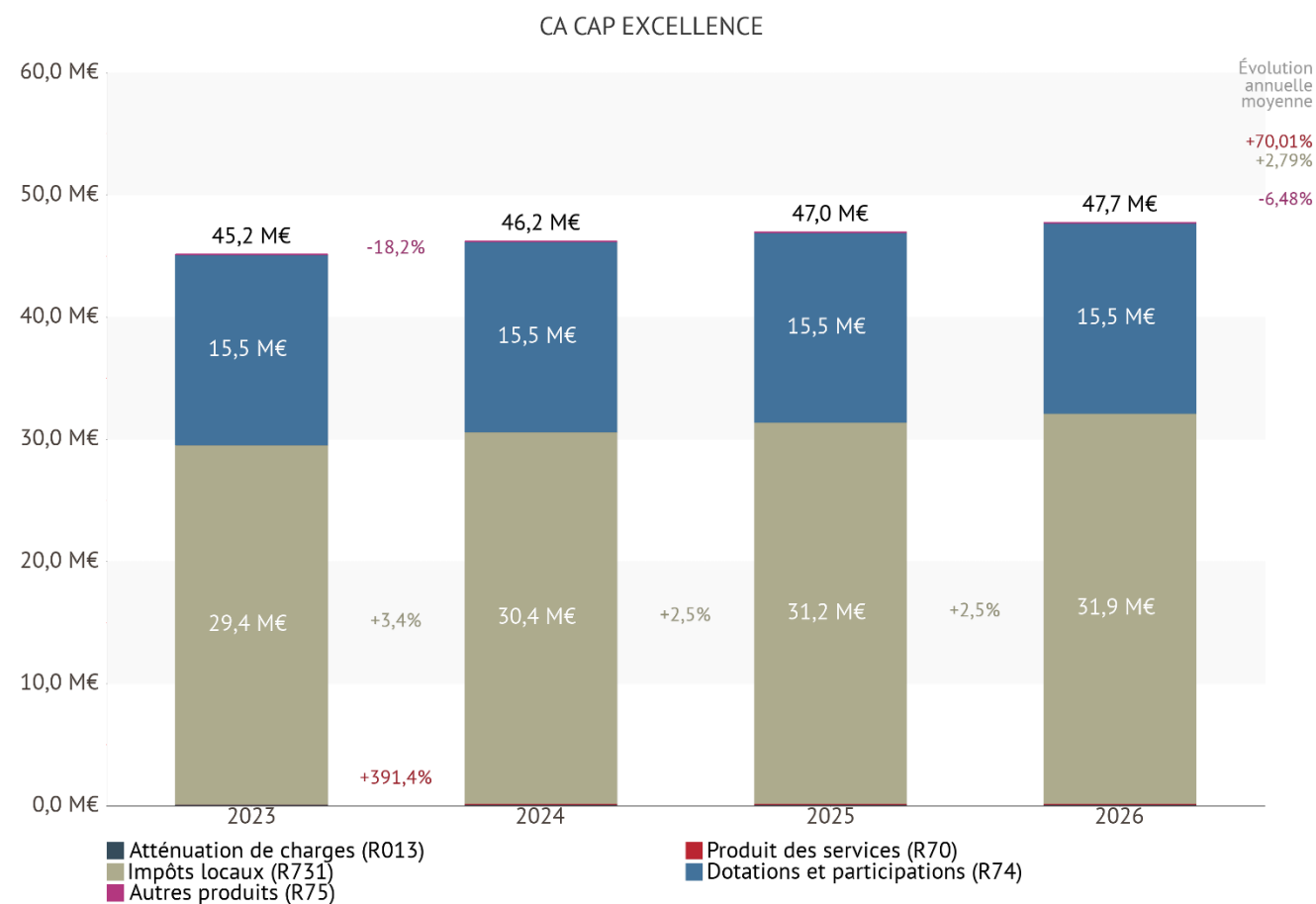
*Hypothèses retenues en fonctionnement \**

Dépenses de gestion	Anticipé 2024*	2025-2027
Dépenses de personnel (012)	12,58 M€ ≈ +12,7 % par rapport à 2023	+6 % en 2025 +4,5 % en 2026 +3 % en 2027
Charges à caractère général (011)	8,8 M€ ≈ +6,2 % par rapport à 2023	+3 % en 2025 +3 % en 2026 +2 % en 2027
Charges courantes (65)	5,3 M€ ≈ +5,6 % par rapport à 2023	+3 % /an
Atténuation de produits (014)	35 M€ ≈ -1,6 % par rapport à 2023	+ 0% /an Stabilité conservée

\* Hypothèses d'évolution retenues sur la base des informations fournies par le service des finances

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### Détail des recettes de gestion



### Progression des recettes de gestion :

Le scénario prospectif qui s'appuie sur une stabilité des dotations et participations, permet d'envisager une évolution globale de la fiscalité de 2,79% sur la période 2023-2026.

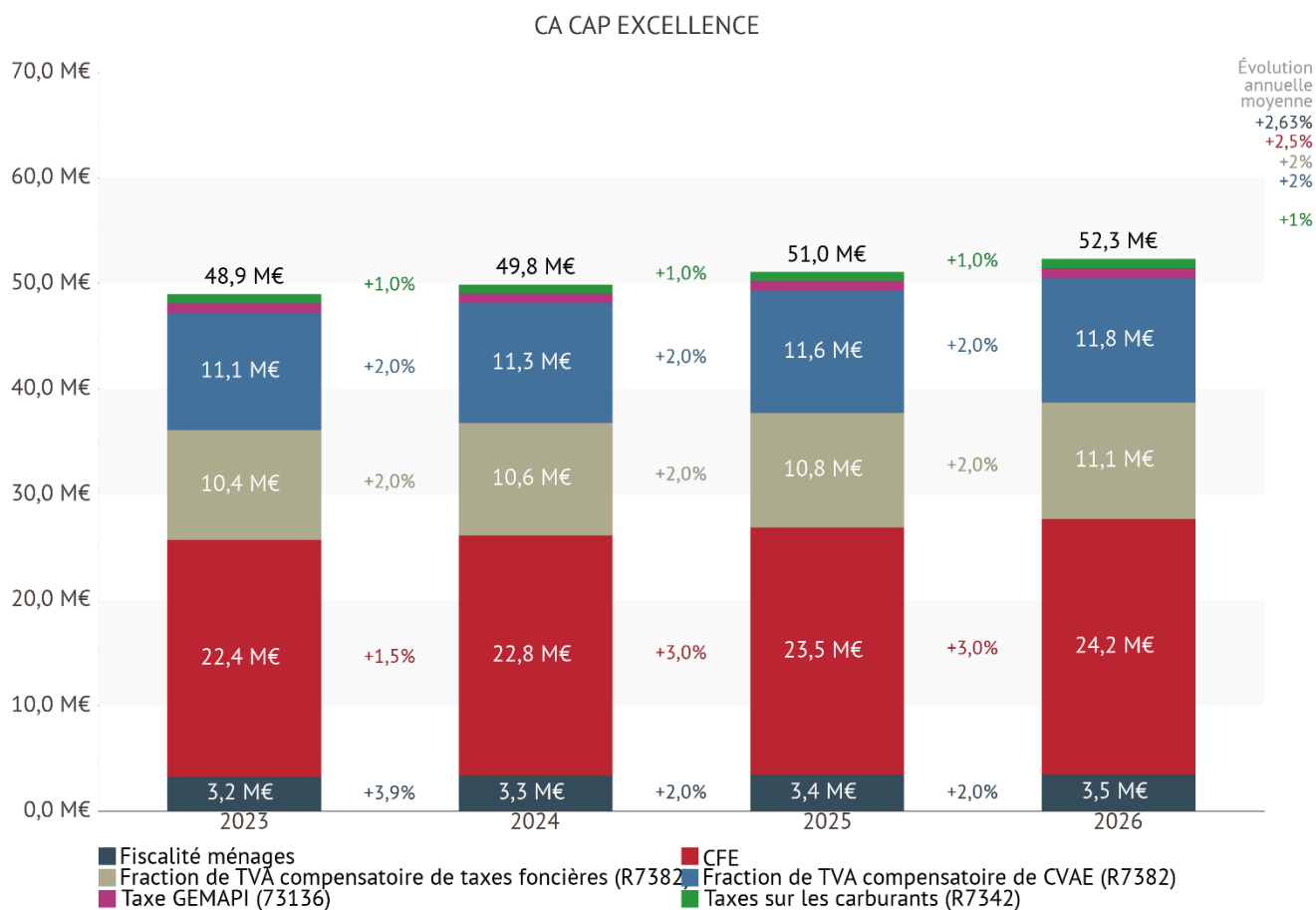
## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### Détails des produits de la fiscalité

#### Une progression portée par les bases

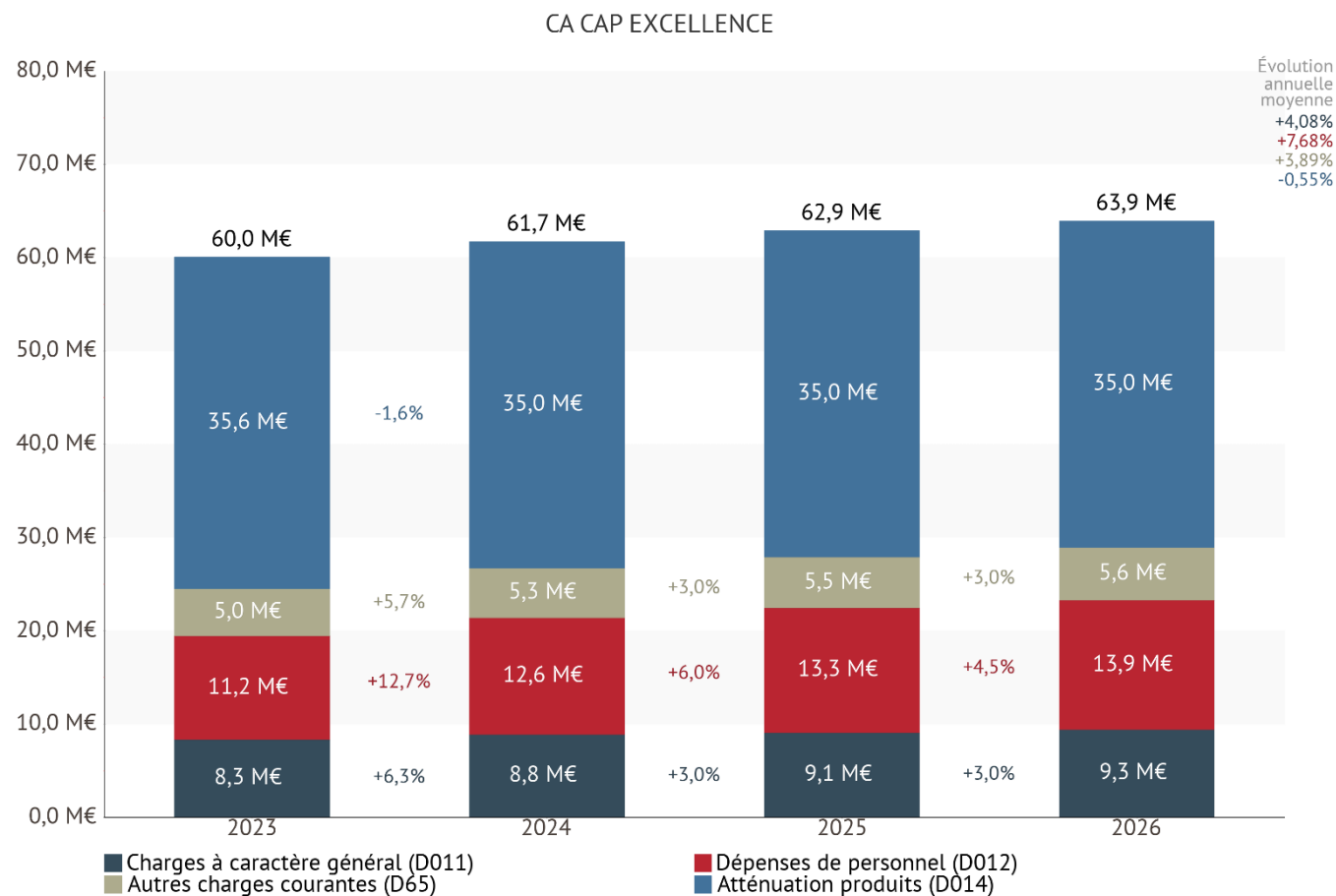
Dans ce scénario prospectif, les recettes évoluent en moyenne autour de 2%

La fraction de TVA compensatoire de taxes foncières et de la CVAE ont une évolution envisagée sur la période de 2%.



## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### Détail des dépenses de gestion



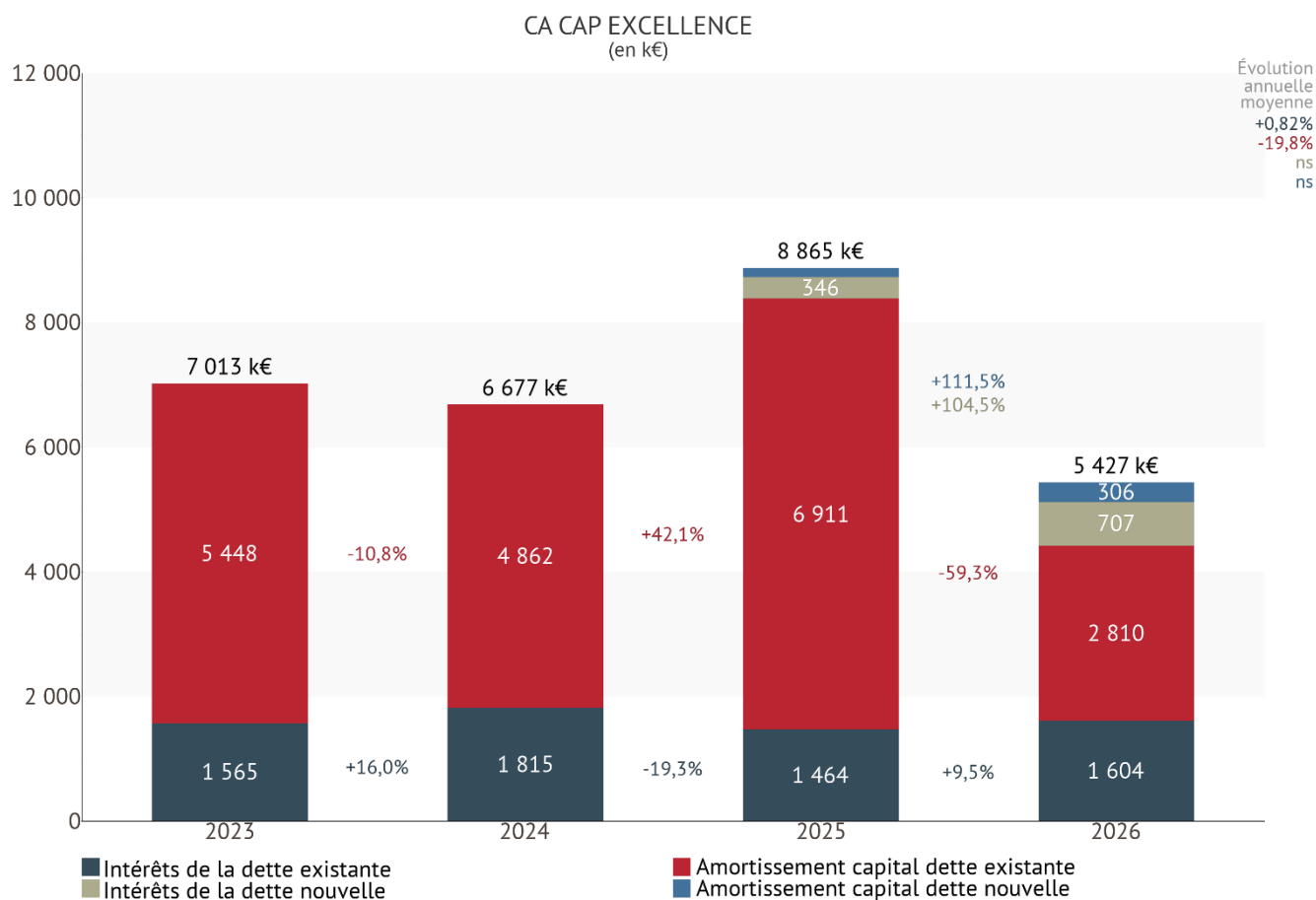
### Progression des dépenses de gestion :

RAPPEL : En 2024 une nouvelle augmentation du point d'indice impactera directement la masse salariale. De plus la révision du RIFSEEP et le rattrapage prévu des CAP d'avancement de grades 2021-2022-2023 engendreront une évolution significative du chapitre 012.

L'évolution des chapitres reprend les scénarios annoncés en page 38.

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### Charge de la dette avant emprunts nouveaux



### Profil d'annuité de la dette :

Il est retenu qu'un report est attendu sur le remboursement in fine de l'emprunt Gaïa qui devrait initialement avoir lieu en 2026.

Ce remboursement en capital représente plus de 6 M€, ce qui porterait le poids des remboursements à plus de 10 M€ en 2026.

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *Hypothèses retenues en investissement*

Les hypothèses constituent des tendances basées sur la situation telle que connue au moment de leur construction. Une situation finale différente sur l'exercice 2023 et les prévisions 2024 modifierait la valeur des ratios par la suite. Ces hypothèses ont été constituées en prenant en compte un choix sur le mode de calcul de l'épargne (cf. page 18) et un succès sur le report du remboursement du prêt Gaïa.

# 0

### PRÉAMBULE

Les deux hypothèses retenues présentent des objectifs différents en investissement. La variable d'ajustement est constituée par le **ratio de capacité de désendettement**.

Les emprunts simulés sont contractés à un **taux de 5 % et pour une durée de 25 ans**.

Le FCTVA perçu est estimé sur une **assiette de 60%** des dépenses d'équipement minimum de l'année n.

Ces deux premiers scénarios présentent une épargne brute négative en 2025 du fait du remboursement sur deux ans (2024 puis 2025) du prêt CEPAC (Caisse d'Épargne).

Une version alternative de l'hypothèse 2 (V3) viendra présenter l'impact d'une potentielle **renégociation du remboursement de l'emprunt CEPAC** pour le distiller sur trois années au lieu de deux afin d'alléger le poids des remboursements de capital.

Pour rappel, il est retenu un **report du remboursement de l'emprunt Gaïa** prévu en 2026 pour un montant supérieur à 6 M€.

# 1

### HYPOTHÈSE 1

Déterminer les capacités d'investissement avec un ratio de capacité de désendettement maintenu autour de **12 ans** maximum et des subventions perçues à hauteur de **30%** des dépenses d'équipement.

Volume d'investissement 2024 – 2026 = **29,6 M€**

Volume d'emprunt 2024 – 2026 = **15,8 M€**

# 2

### HYPOTHÈSE 2

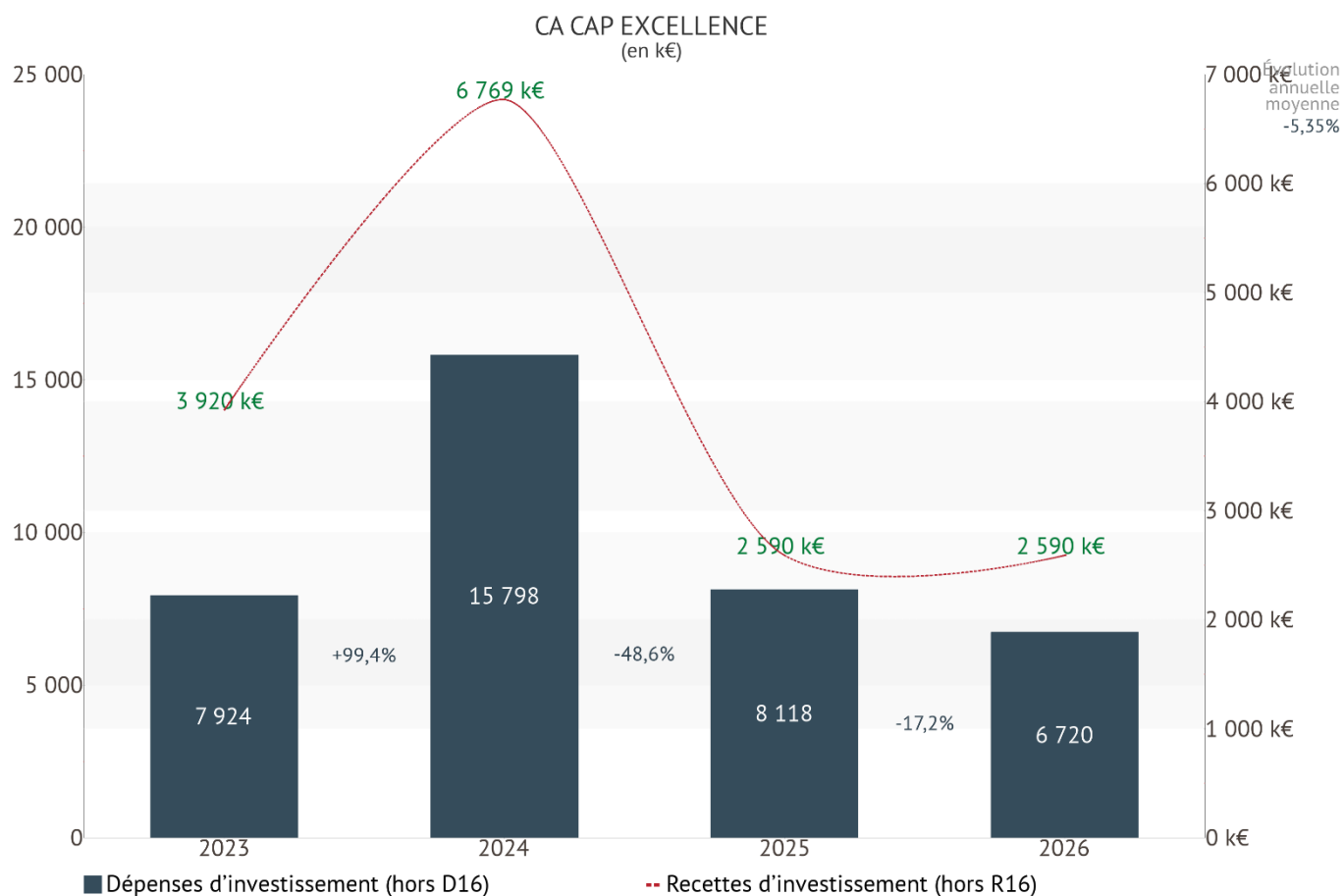
Déterminer les capacités d'investissement avec un ratio de capacité de désendettement surélevé à **15 ans** et des subventions perçues à hauteur de **40%** des dépenses d'équipement.

Volume d'investissement 2024 – 2026 = **46,4 M€**

Volume d'emprunt 2024 – 2026 = **27,2 M€**

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 1 : Évolution des dépenses d'investissement*



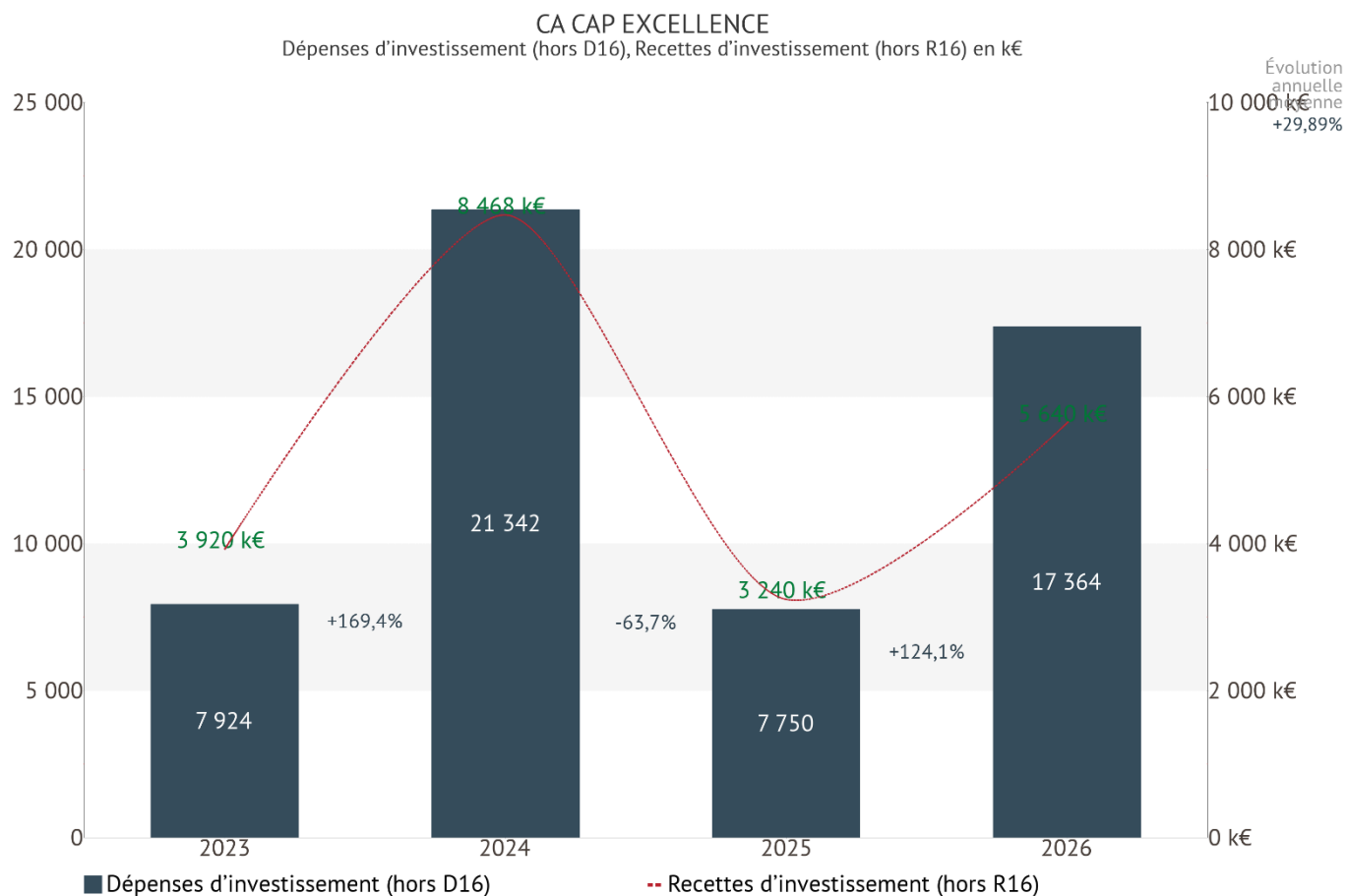
### Profil d'annuité de la dette :

Sur la période 2024 - 2026 :

- Volume d'investissement = **29,6 M€**
- Volume d'emprunt = **15,8 M€**

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 2 : Évolution des dépenses d'investissement*



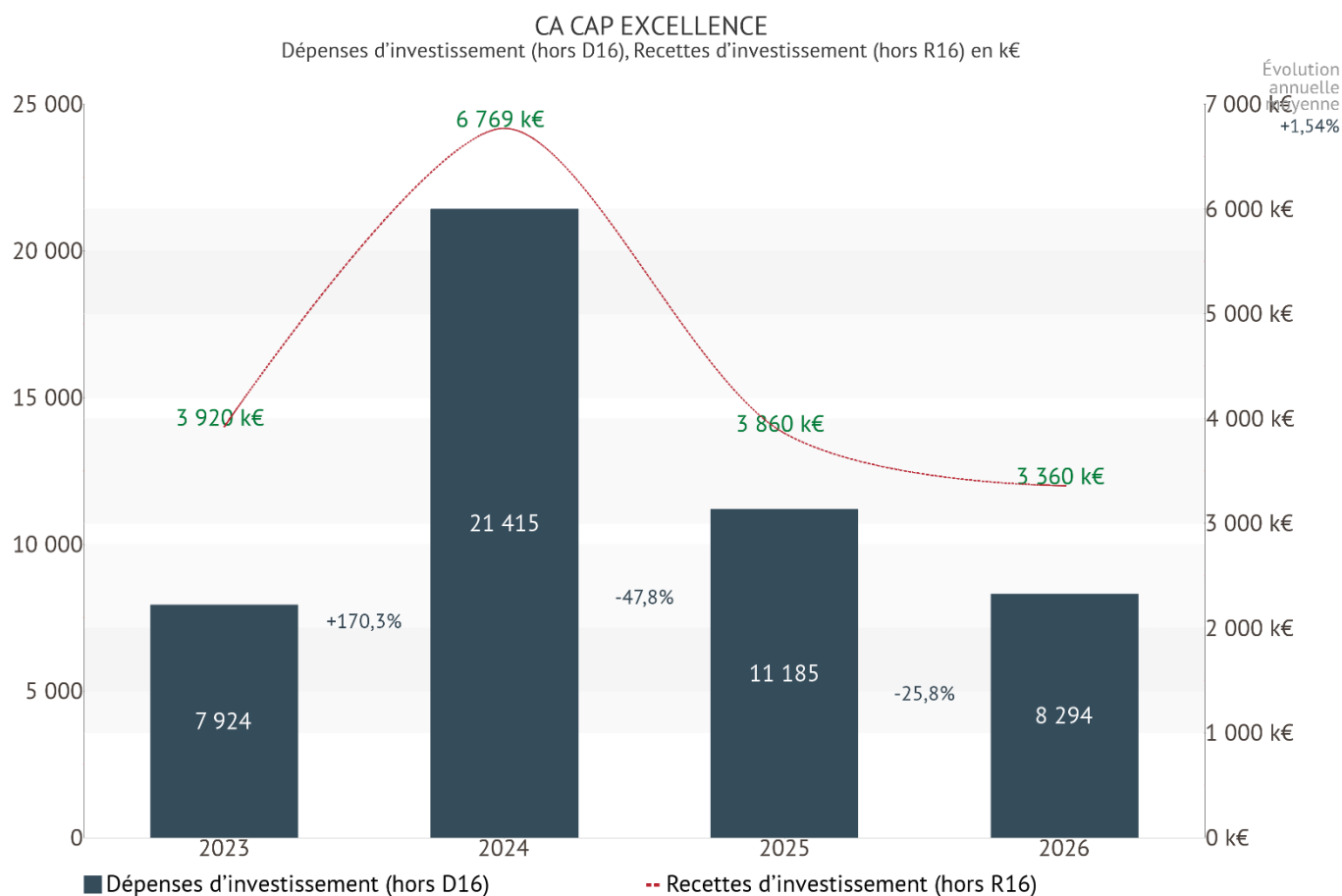
### Profil d'annuité de la dette :

Sur la période 2024 - 2026 :

- Volume d'investissement = **46,4 M€**
- Volume d'emprunt = **27,2 M€**

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 3 : Évolution des dépenses d'investissement*



### Profil d'annuité de la dette :

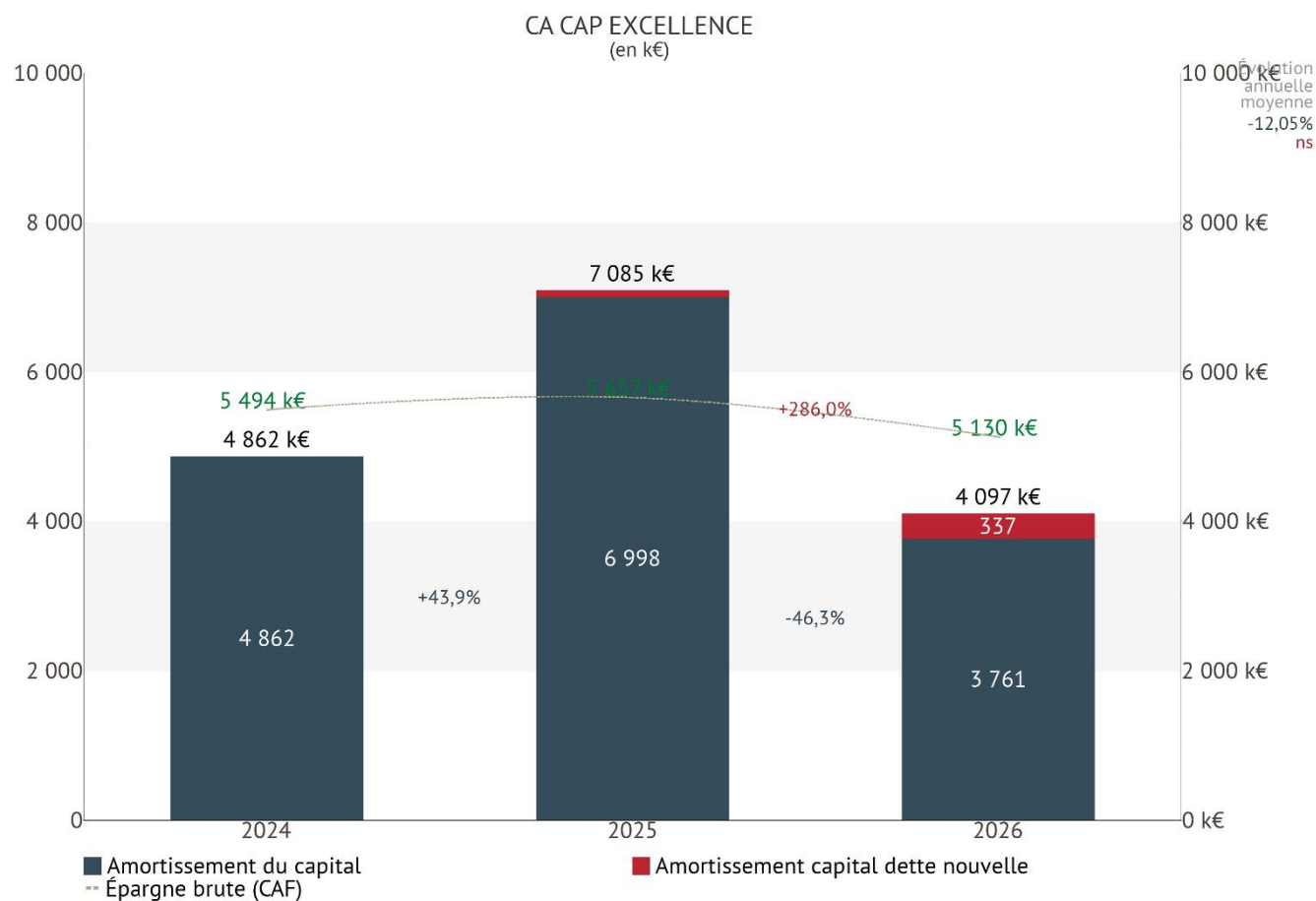
Sur la période 2024 – 2026 :

- Volume d'investissement = **40,9 M€**
- Volume d'emprunt = **24,3 M€**

Hypothèse avec renégociation du prêt CEPAC pour le distiller sur trois années au lieu de deux afin d'alléger le poids des remboursements du capital.

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 1 : Amortissement du capital de la dette*



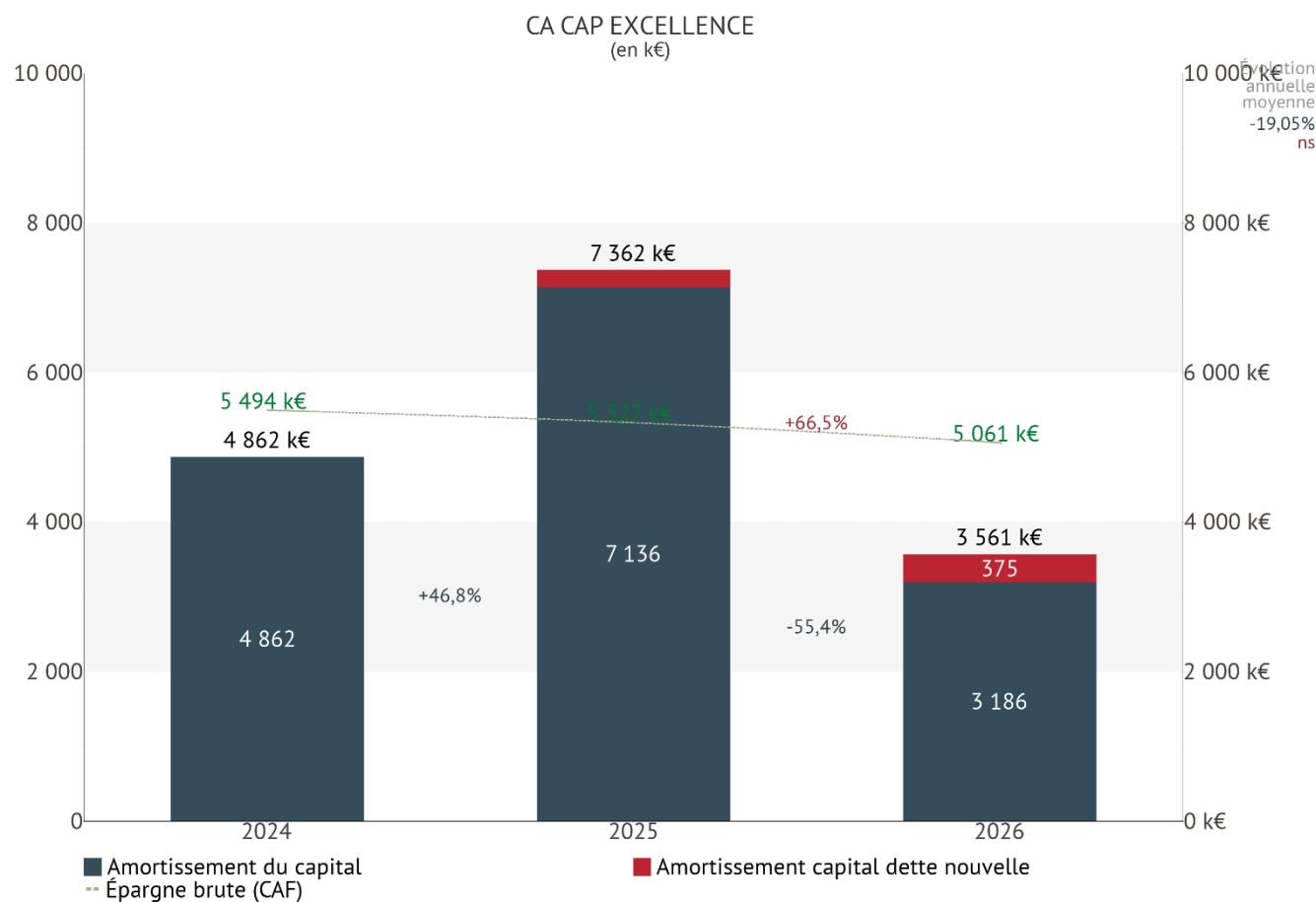
### Poids du remboursement des emprunts

Remboursement de l'emprunt CEPAC par défaut prévu selon la réparation suivante :

- 2,25 M€ en 2024
- 2,25 M€ en 2025

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 2 : Amortissement du capital de la dette*



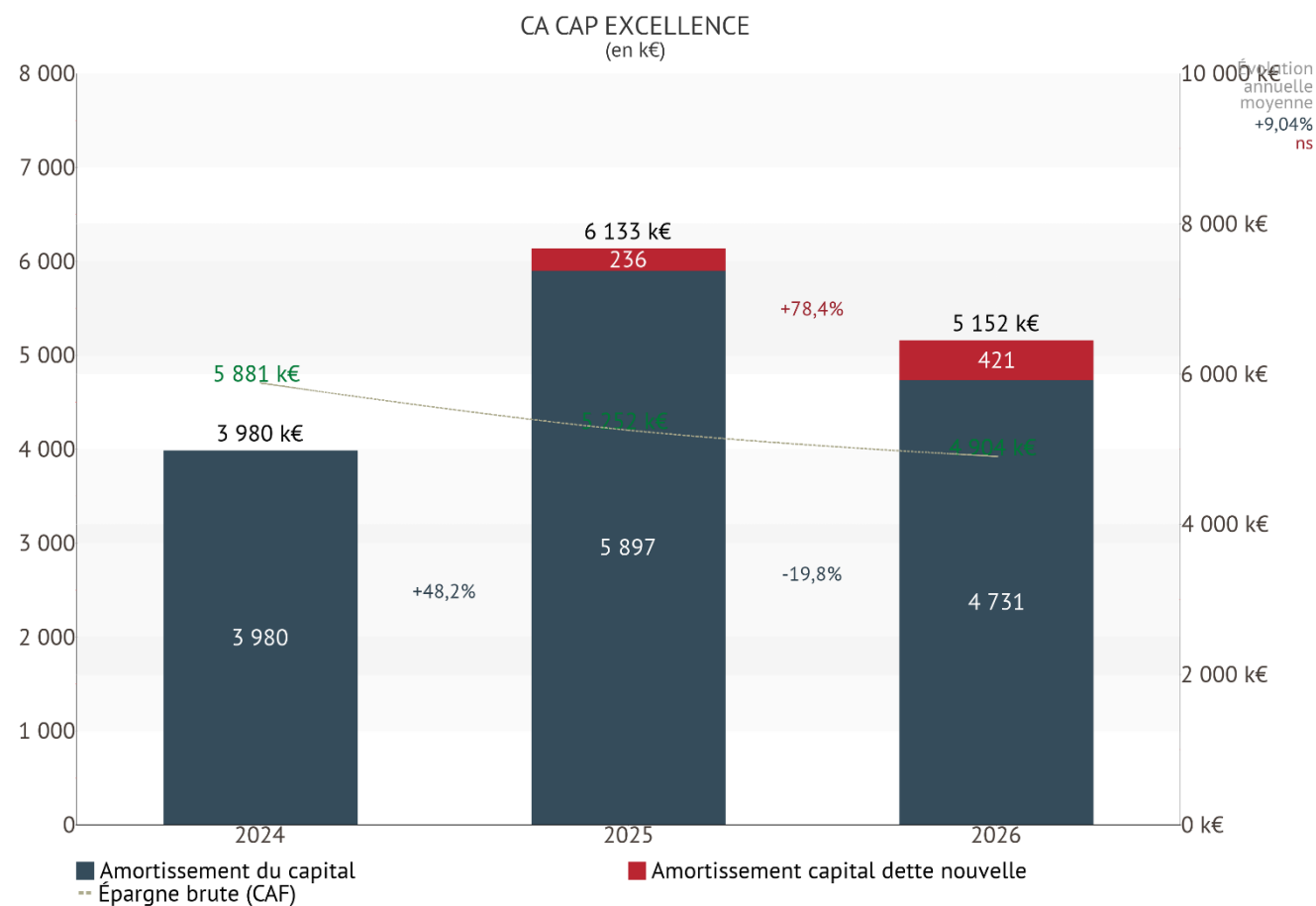
### Poids du remboursement des emprunts

Remboursement de l'emprunt CEAPC par défaut prévu selon la réparation suivante :

- 2,25 M€ en 2024
- 2,25 M€ en 2025

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### HYPOTHÈSE 3 : Amortissement du capital de la dette



### Poids du remboursement des emprunts

Renégociation du remboursement de l'emprunt CEPAC afin d'obtenir la répartition suivante :

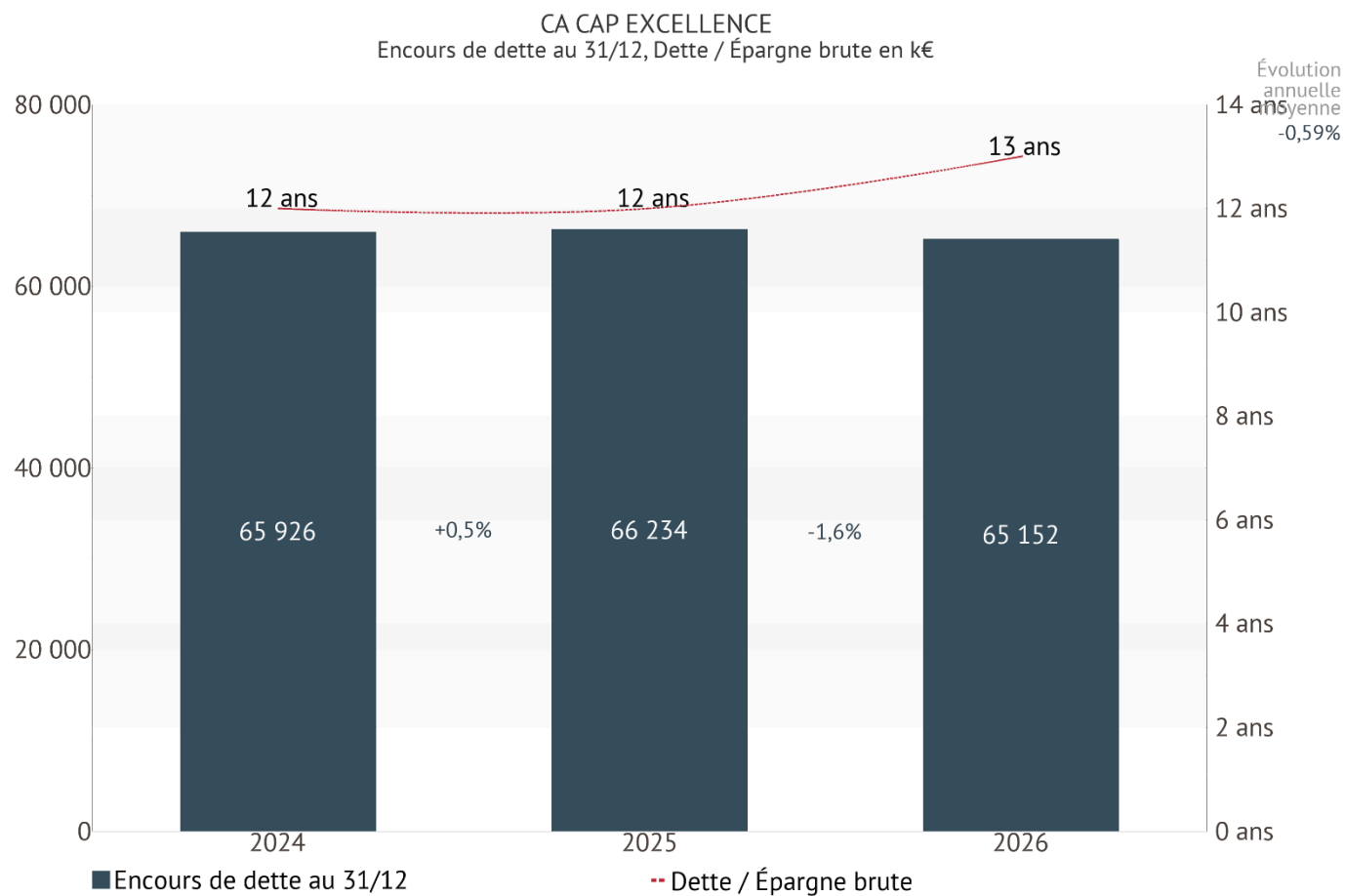
- 2 M€ en 2024
- 1 M€ en 2025
- 1,5 M€ en 2026

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 1 : Évolution de l'endettement*

#### Profil d'annuité de la dette :

Cette première hypothèse permet de rester dans des ratios de capacité de désendettement acceptable autour de 12 ans.

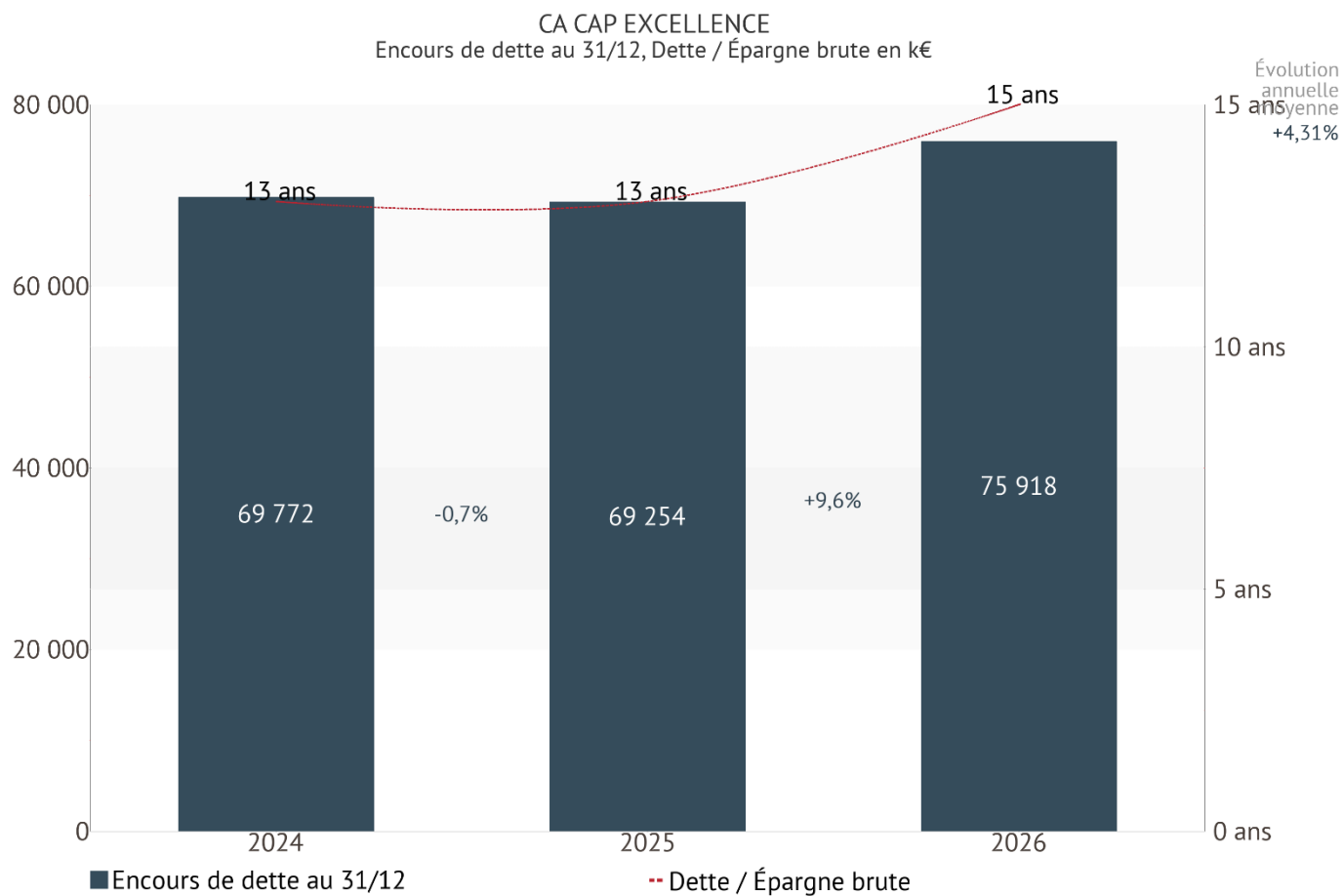


## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 2 : Évolution de l'endettement*

#### Profil d'annuité de la dette :

Cette hypothèse entraîne une dégradation du ratio de capacité de désendettement pour un maximum de 15 ans en 2026.

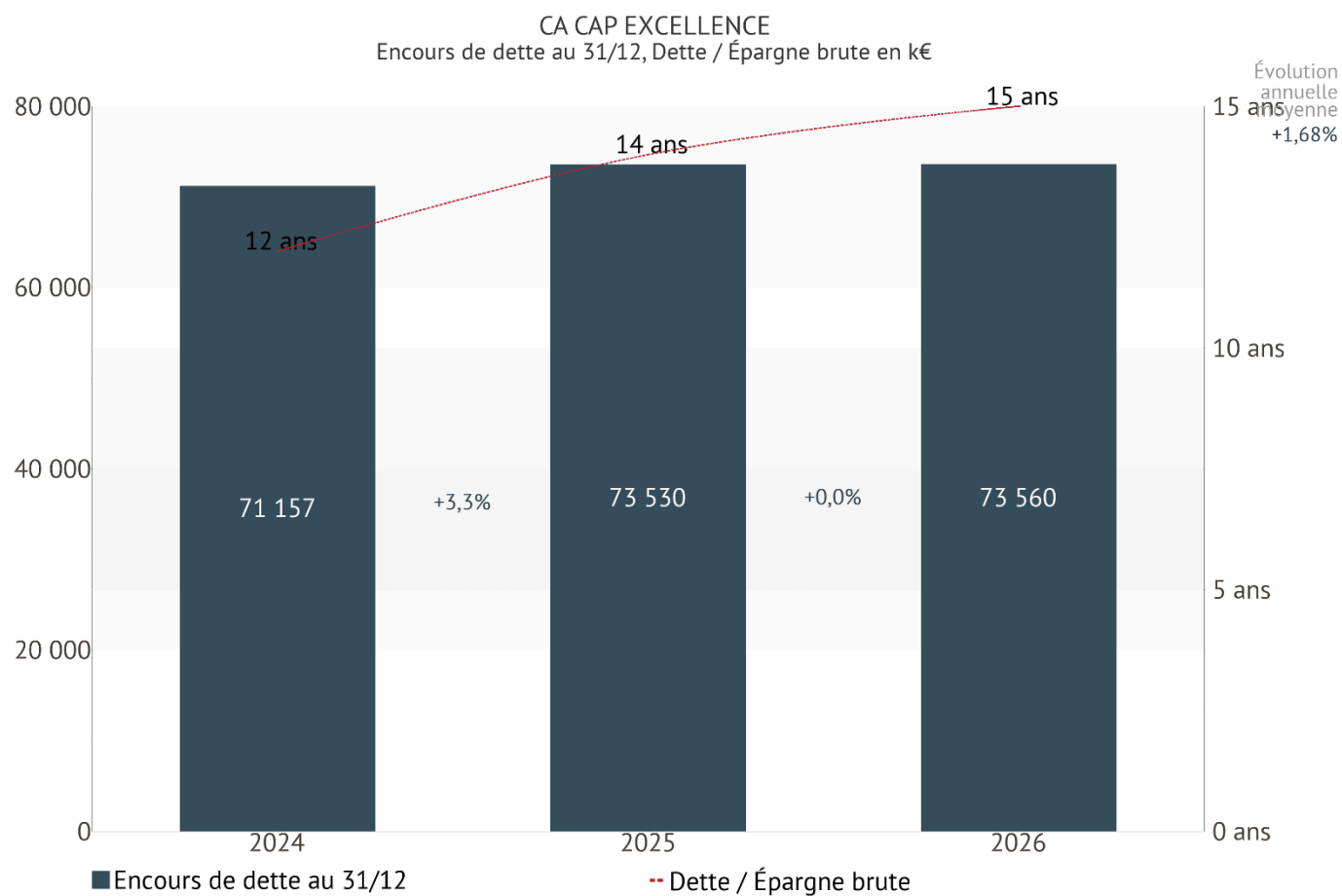


## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *HYPOTHÈSE 3 : Évolution de l'endettement*

#### Profil d'annuité de la dette :

Evolution proche de l'hypothèse 2.

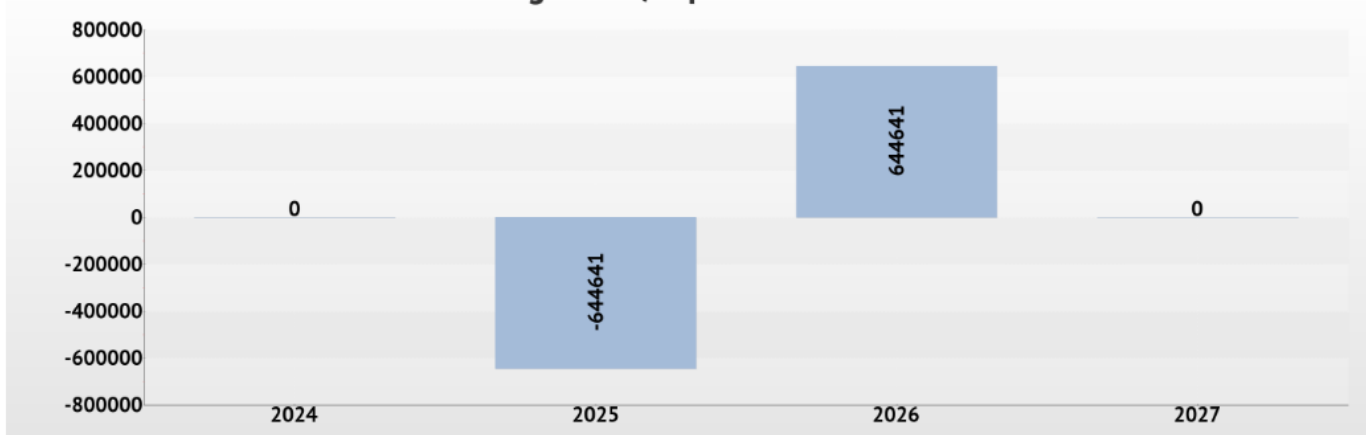


## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### HYPOTHÈSE 3 : Rétablissement de l'épargne nette

Le graphique ci-dessous illustre le volume d'économies et/ou d'optimisation nécessaire pour atteindre le niveau d'épargne brute défini.

#### Economies de gestion / Optimisation des ressources



Attention, les valeurs ci-dessous représentent l'économie et/ou l'optimisation fiscale à réaliser par section et par chapitre. Les valeurs ne sont pas cumulatives.

	CA 2024	CA 2025	CA 2026	CA 2027	GLOBAL
<b>DÉPENSES DE GESTION</b>	0 %	1,03 %	0 %	0 %	
Charges à caractère général (D011)	0 %	7,11 %	0 %	0 %	
Dépenses de personnel (D012)	0 %	4,84 %	0 %	0 %	
dont rémunération principale (641.11)	0 %	0 %	0 %	0 %	
dont non titulaire (6413)	0 %	0 %	0 %	0 %	
Atténuation produits (D014)	0 %	1,84 %	0 %	0 %	
Autres charges courantes (D65)	0 %	11,81 %	0 %	0 %	
Contingent & Participation (D655)	0 %	0 %	0 %	0 %	
Subventions (D657)	0 %	0 %	0 %	0 %	
<b>RECETTES DE GESTION</b>	0 %	0,92 %	0 %	0 %	
Produit des services (R70)	0 %	644,64 %	0 %	0 %	
Impôts et taxes (R73)	0 %	2,07 %	0 %	0 %	
Autres produits (R75)	0 %	643,96 %	0 %	0 %	

#### Économies de gestion :

La répartition de l'emprunt CEPAC à elle seule ne permet pas de retrouver une épargne nette positive en 2025, il convient de la cumuler avec des efforts de gestion en fonctionnement.

Efforts nécessaires sur le fonctionnement pour obtenir une épargne nette égale à zéro en 2025 :

- **645 K€** à trouver sur le fonctionnement, soit environ **1%** des dépenses de gestion.

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *Présentation des projets d'investissement*

#### A/ BATIR UN MODELE ECONOMIQUE VIABLE

1. Agropark Caraïbes Excellence
2. Requalification de la ZAE de Dugazon de Bourgogne
3. Extension de la ZAE de Dugazon de Bourgogne
4. Requalification de la ZAE de Beausoleil
5. Requalification ZAE de La Jaille
6. Requalification de la ZAE de Pointe-à-Pitre
7. Extension de la ZAE de DUGAZON de BOURGOGNE
8. Confortement du talus de la ZAE de Beausoleil

#### B/ ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DE LA SOCIETE

1. Centre des Arts et de la culture
2. Ex-cinéma Renaissance
3. Extension de la Base de Canoë-Kayak
4. Rénovation urbaine 2
5. Equipement de la Maison des Projets RUCAP
6. Étude de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP)
7. Audacia – Cap entreprendre
8. Valorisation de l'immeuble BAOBAB
9. Accompagnement aux changements

#### C/ FAIRE FACE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX

1. Intitulé de l'opération : Plan Climat Air Energie
2. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
3. Stratégie foncière et immobilière
4. Equipement du canal hydraulique de Grand-Camp

#### D/ AMENAGER RAISONNABLEMENT NOTRE TERRITOIRE

1. Opérations d'Aménagement du Quartier de Perrin
2. Schéma de Cohérence Territoriale
3. Aménagement Cœur d'agglomération
4. Aménagement du quartier de l'Hôtel de Ville
5. Aménagement quartier du morne (Grand-Camp)
6. Amélioration du parc bâti
7. Aménagement Lauricisque Ouest

## PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2023 - 2026

### *Présentation des projets d'investissement*

#### D/ AMENAGER RAISONNABLEMENT NOTRE TERRITOIRE

9. Etude Renouveau
10. Aménagement Lauriscisque Ouest
11. Ordonnancement pilotage et coordination urbaine (OPCU)
12. Remise en état de la rue de Saint-Louis du Sénégal – ZAE Bergevin
13. Mis en conformité des totems
14. Jarry 2023 Vidéoprotection
15. Aménagement Fonds Richer

#### E/ AMELIORER L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Pôle Technique – Aménagement du 3ème étage
2. Tour LACAVE
3. Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne
4. Étude Renouveau et revitalisation des territoires ORT

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Agropark Caraïbes Excellence

« L'Agropark Caraïbes Excellence » a pour ambition de fédérer des structures économiques des filières agricoles et d'agro-transformation. Cet équipement, abritera près de 40 entreprises spécialisées avec une prévision de création de 300 emplois. Il se définit comme un centre innovant de production et de distribution du savoir-faire local en matière d'agro-transformation.

La délibération du 15 avril 2019 fait état d'un plan de financement prévisionnel pour le programme global de « l'Agropark Caraïbes Excellence » d'un montant de 17.482.522€ avec une participation publique des collectivités majeures de la Région, du Département, de l'État et de l'Europe ainsi qu'une participation des fonds privés.

#### Agropark pépinière

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	% financement
A	Dépenses	9 100 000,00 €	2 950 000,00 €	325 399,00 €	- €	- €	- €	- €	12 375 399,00 €	
B	Recettes certaines*	1 350 000,00 €	434 638,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 784 638,00 €	14%
C	Recettes Probables	6 300 000,00 €	2 700 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	9 000 000,00 €	73%
D	FCTVA envisagé	825 491,61 €	267 604,42 €	29 518,04 €	- €	- €	- €	- €	1 122 614,07 €	9%
E	total recettes	8 475 491,61 €	3 402 242,42 €	29 518,04 €	- €	- €	- €	- €	11 907 252,07 €	96%
(A-E)	Dépenses nettes	624 508,39 €	452 242,42 €	295 880,96 €	- €	- €	- €	- €	468 146,93 €	

#### Agropark aménagement

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	% financement
A	Dépenses	5 245 251,00 €	123 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	5 368 251,00 €	
B	Recettes certaines*	3 050 000,00 €	400 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 450 000,00 €	64%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	193 899,09 €	5 578,87 €	- €	- €	- €	- €	- €	199 477,96 €	4%
E	total recettes	3 243 899,09 €	405 578,87 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 649 477,96 €	68%
(A-E)	Dépenses nettes	2 001 351,91 €	282 578,87 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 718 773,04 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Requalification de la ZAE de Dugazon de Bourgogne**

La communauté d'agglomération Cap Excellence, a engagé des actions pour la requalification et la dynamisation des Zones d'Activités Economique (ZAE) de Petit Pérou et de Dugazon de Bourgogne, aux Aymes. Il s'agissait notamment de renforcer l'attractivité et la compétitivité de ces 2 ZAE, par une reprise :

- Des trottoirs afin de sécuriser le cheminement des piétons,
- Des réseaux d'eau usée, eau potable, eau pluviale
- De l'éclairage public
- Des aménagements paysagers
- De la signalétique et signalisation horizontale, verticale

Les travaux ont été réceptionnés en février 2023. L'inauguration s'est tenue en juillet 2023. En 2024, les études de faisabilité de l'extension de la ZAE se poursuivront.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt)

		2024	2025	2026	2027	TOTAL	% financement
A	Dépenses	60 000,00 €	- €	- €	- €	60 000,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	5 442,80 €	- €	- €	- €	5 442,80 €	9%
E	total recettes	5 442,80 €	- €	- €	- €	5 442,80 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	54 557,20 €	- €	- €	- €	54 557,20 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Extension de la ZAE de DUGAZON DE BOURGOGNE**

Dans la continuité de la requalification de la ZAE de DUGAZON, Cap Excellence s'est engagée dans un projet d'extension afin repenser le réseau routier et ainsi permettre le désenclavement par la création de nouveaux accès de la ZAE.

Il s'agit également de proposer à la vente du foncier viabilisé à des acteurs économiques désireux de s'installer sur le territoire des Abymes.

Des études réglementaires sont en cours.

Les travaux de viabilisation démarreront en 2024

		2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	20 000,00 €	1 068 000,00 €	1 864 000,00 €	1 876 000,00 €	292 294,85 €	5 120 294,85 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	2 606 400,00 €	- €	- €	- €	2 606 400,00 €	51%
D	FCTVA	2 132,52 €	113 876,57 €	198 750,86 €	200 030,38 €	31 166,23 €	545 956,56 €	
E	total recettes	2 132,52 €	2 720 276,57 €	198 750,86 €	200 030,38 €	31 166,23 €	3 152 356,56 €	62%
(A-E)	Dépenses nettes	17 867,48 €	1 652 276,57 €	1 665 249,14 €	1 675 969,62 €	261 128,62 €	1 967 938,29 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Requalification de la ZAE de Beausoleil**

La communauté d'agglomération Cap Excellence, a engagé des actions pour la requalification et la dynamisation de la Zones d'Activités Economique (ZAE) de Beausoleil, à Baie-Mahault.

Les travaux consisteront à régler la problématique d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales ; traiter les espaces publics de manière qualitative en sécurisant les cheminement piétons et en structurant la voirie (création d'espaces verts, reprise de l'enrobé, création de stationnement, accès aux transports).

La signalétique de la ZAE sera renforcée pour améliorer l'identité de la zone.

Compte-tenu de la nature des travaux de requalification des voiries et des réseaux humides (eaux usées, eaux pluviales) susceptibles de porter atteinte à l'eau aux milieux aquatiques un dossier loi sur l'eau a été transmis à la DEAL. Le dossier doit être complété par une convention de rétrocession des ouvrages réalisés. La convention est en cours de traitement par le SMGEAG

Un démarrage des travaux est envisagé au 2ème trimestre 2024.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	1 411 000,00 €	334 896,77 €	- €	- €	- €	- €	1 745 896,77 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	150 449,29 €	35 708,70 €	- €	- €	- €	- €	186 157,99 €	
E	total recettes	150 449,29 €	35 708,70 €	- €	- €	- €	- €	186 157,99 €	11%
(A-E)	Dépenses nettes	1 260 550,71 €	299 188,07 €	- €	- €	- €	- €	1 559 738,78 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Requalification ZAE de La Jaille**

La communauté d'agglomération Cap Excellence, a engagé des actions pour la requalification et la dynamisation de la Zones d'Activités Economique (ZAE) de La Jaille, à Baie-Mahault.

Le projet de requalification devra permettre de renforcer l'attractivité et la compétitivité de cette ZAE, par un traitement qualitatif des espaces publics, et des réseaux.

Les principes d'aménagement sont les suivants :

- Création de zones 30 aux intersections avec signalisation associée et passages surélevés notamment avec la réalisation d'un plateau surélevé à l'entrée du RSMA
- Stationnement sur voie publique y compris places PMR
- Création de noues plantées, de bassins de rétention ;
- Création de TOTEM synthétiques en entrée de site du boulevard des Armées

Le dossier loi sur l'eau a été validé par la DEAL. Des validations techniques sont en cours afin d'intégrer le dévoiement d'un réseau d'alimentation d'eau potable dans le bilan de l'opération

Un démarrage des travaux est envisagé au 2ème trimestre 2024.

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	% financement
A	Dépenses	1 036 000,00 €	1 865 000,00 €	200 000,00 €	- €	- €	- €	- €	3 101 000,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	93 979,05 €	169 180,42 €	18 142,67 €	- €	- €	- €	- €	281 302,14 €	9%
E	total recettes	93 979,05 €	169 180,42 €	18 142,67 €	- €	- €	- €	- €	281 302,14 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	942 020,95 €	1 695 819,58 €	181 857,33 €	- €	- €	- €	- €	2 819 697,86 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

### Requalification de la ZAE de Pointe-à-Pitre

La communauté d'agglomération Cap Excellence, a engagé des actions pour la requalification et la dynamisation de la Zones d'Activités Economique (ZAE) du centre-ville de Pointe-à-Pitre.

Après la réalisation du plateau surélevé, la phase suivante des travaux va permettre de requalifier les rues Lamartine et Quai Lefebvre.

Seront réalisés :

- Réfection de la chaussée ;
- Création d'une continuité du cheminement piéton ;
- Création des places réservées au PMR ;
- Uniformisation du revêtement des trottoirs, gestion des accès aux commerces ;
- Traitement qualitatif des intersections avec les rues transversales ;
- Amélioration de la gestion des eaux de ruissèlement de la chaussée ;

Les travaux sur le quai Lefebvre ont débuté en juin 2024, la 1ère phase des travaux (aménagement de la voirie côté port) est en cours de réception. Le démarrage de la 2ème phase des travaux (aménagement de la voirie côté centre-ville) est prévu le 15 février 2024.

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	% financement
A	Dépenses	1 672 000,00 €	725 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 397 000,00 €	
B	Recettes certaines*	1 000 000,00 €	472 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 472 000,00 €	61%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	151 672,74 €	65 767,19 €	- €	- €	- €	- €	- €	217 439,93 €	9%
E	total recettes	1 151 672,74 €	537 767,19 €	- €	- €	- €	- €	- €	1 689 439,93 €	70%
(A-E)	Dépenses nettes	520 327,26 €	187 232,81 €	- €	- €	- €	- €	- €	707 560,07 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Valorisation de l'immeuble BAOBAB**

Dans le cadre de la compétence promotion touristique, la Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE s'est engagée dans le projet d'aménagement du Pavillon l'HERMINIER situé à Pointe-à-Pitre.

Cet édifice, inscrit aux Monuments Historiques, a vocation à accueillir le futur Office du Tourisme Intercommunal (OTI).

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié au 4ème trimestre 2023. Les travaux seront engagés au 3ème trimestre 2024.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

		2024	2025	TOTAL	% financement
A	Dépenses	450 000,00 €	- €	450 000,00 €	
B	Recettes certaines*	240 000,00 €	140 000,00 €	380 000,00 €	84%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	40 821,01 €	- €	40 821,01 €	9%
E	total recettes	280 821,01 €	140 000,00 €	420 821,01 €	94%
(A-E)	Dépenses nettes	169 178,99 €	140 000,00 €	29 178,99 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Centre des Arts et de la culture**

Le chantier de la rénovation du centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre est à l'arrêt depuis plusieurs années. L'année 2022 a été consacrée à la construction d'un dossier pour l'achèvement du projet par le biais d'un marché global de conception-réalisation compte tenu de la complexité. Dans cette configuration de marché, la collectivité se fera appuyé par un Assistant Technique à Maîtrise d'Ouvrage (ATMO).

Le marché de conception/réalisation sera attribué au 2ème trimestre 2024. La phase travaux sera engagé au 3ème trimestre 2024.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	% financement
A	Dépenses	1 069 608,91 €	4 218 834,28 €	4 166 818,41 €	- €	- €	- €	- €	9 455 261,60 €	
B	Recettes certaines*	367 993,00 €	613 322,00 €	245 329,00 €	- €	- €	- €	- €	1 226 644,00 €	13%
C	Recettes Probables	300 000,00 €	2 259 539,00 €	2 259 539,00 €	1 409 540,60 €	- €	- €	- €	6 228 618,60 €	66%
D	FCTVA envisagé	97 027,82 €	382 704,65 €	377 986,12 €	- €	- €	- €	- €	857 718,59 €	9%
E	total recettes	765 020,82 €	3 255 565,65 €	2 882 854,12 €	1 409 540,60 €	- €	- €	- €	8 312 981,19 €	88%
(A-E)	Dépenses nettes	304 588,08 €	963 268,63 €	1 283 964,30 €	1 409 540,60 €	- €	- €	- €	1 142 280,41 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Ex-cinéma Renaissance**

Le projet de l'Ex-cinéma LA RENAISSANCE, dont la façade est inscrite aux Monuments Historiques a concerné le désamiantage et la démolition en 2022. La reconstruction de la façade à l'identique est prévue en 2024.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	% financement
A	Dépenses	1 782 159,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 782 159,00 €	
B	Recettes certaines*	755 093,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	755 093,00 €	42%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	161 665,64 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	161 665,64 €	9%
E	total recettes	916 758,64 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	916 758,64 €	51%
(A-E)	Dépenses nettes	865 400,36 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	865 400,36 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Extension de la Base de Canoë-Kayak

La base de canoë kayak Yves DOLMARE, contribue à la promotion du canoë-kayak et à la diversification de l'offre de loisirs sur le territoire communautaire en s'adressant à un public varié (scolaires, clubs, les pratiquants occasionnels, associations, les personnes en situation de handicap, les touristiques, ...).

Avec la hausse de sa fréquentation, la forte croissance des demandes des usagers et la mutualisation d'une partie du site avec le *Pôle Espoir Canoë Kayak de Guadeloupe*, les besoins ont largement évolué depuis sa construction.

Pour y répondre, Cap Excellence prévoit de réaliser une extension du bâtiment existant afin d'augmenter sa capacité d'accueil et de permettre l'accueil 120 à 150 embarcations (bateaux d'initiation, Stand up paddle, kayaks polo).

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié au 4ème trimestre 2023. Les travaux seront engagés au 3ème trimestre 2024.

#### Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	% financement
A	Dépenses	443 000,00 €	320 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	763 000,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	122 080,00 €	183 120,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	305 200,00 €	40%
D	FCTVA envisagé	40 186,02 €	29 028,28 €	- €	- €	- €	- €	- €	69 214,30 €	9%
E	total recettes	162 266,02 €	212 148,28 €	- €	- €	- €	- €	- €	374 414,30 €	49%
(A-E)	Dépenses nettes	280 733,98 €	107 851,72 €	- €	- €	- €	- €	- €	388 585,70 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Maison des Projets RUCAP**

Le projet RUCAP est un projet d'aménagement pluriannuel complexe entremêlant plusieurs thématiques (habitat, insertion, concertation, aménagements, ...)

La maison des projets permettra la diffusion d'information à la population sur le devenir des différents quartiers concernés.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	842 556,75 €	- €	- €	- €	- €	- €	842 556,75 €	
B	Recettes certaines*	124 663,40 €	295 097,86 €	55 097,86 €	- €	- €	- €	474 859,11 €	56%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	76 431,16 €	- €	- €	- €	- €	- €	76 431,16 €	
E	total recettes	201 094,55 €	295 097,86 €	55 097,86 €	- €	- €	- €	551 290,27 €	65%
(A-E)	Dépenses nettes	641 462,20 €	- 295 097,86 €	- 55 097,86 €	- €	- €	- €	291 266,48 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Étude de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP)**

Dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain – RUCAP, la prise en compte de la sûreté est indispensable, et il s'agit à l'échelle du projet de :

- Prendre en compte les études déjà conduites localement en matière de sécurité et de sûreté publique,
- S'assurer de la prise en compte des usages par les acteurs locaux,
- S'assurer que les aménagements proposés sont en adéquation avec le contexte en termes de délinquance et d'atteintes à la sûreté,
- Proposer des pistes d'amélioration du projet présenté.

Coût 2023 : 54 250€ par an ; soit au total 108 500€

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	108 500,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	108 500,00 €	
B	Recettes certaines*	40 000,00 €	40 000,00 €	- €	- €	- €	- €	80 000,00 €	74%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	9 842,40 €	- €	- €	- €	- €	- €	9 842,40 €	
E	total recettes	49 842,40 €	40 000,00 €	- €	- €	- €	- €	89 842,40 €	83%
(A-E)	Dépenses nettes	58 657,60 €	40 000,00 €	- €	- €	- €	- €	18 657,60 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Audacia – Cap Entreprendre**

CAP Excellence installera au cœur de Jarry, un espace entièrement dédié à l'accompagnement au développement des porteurs de projets et des entrepreneurs de son territoire « *AUDACIA CONNECT - CAP ENTREPRENDRE* ».

L'emplacement de ce lieu est stratégique. Il est situé au cœur d'une zone qui héberge une forte concentration d'entreprises, à proximité des acteurs économiques et à forte attractivité. Il a pour but de mettre à disposition des outils et des programmes adaptés au développement entrepreneurial : pépinière et hôtel d'entreprises, coworking, salle de réunion, ateliers de professionnalisation...

		2024	TOTAL	% financement
A	Dépenses	630 200,00 €	630 200,00 €	
B	Recettes certaines*	566 000,00 €	566 000,00 €	0,23 €
C	Recettes Probables	- €	- €	- €
D	FCTVA	- €	- €	
E	total recettes	566 000,00 €	566 000,00 €	0,23 €
(A-E)	Dépenses nettes	64 200,00 €	64 200,00 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Accompagnement aux changements

La rénovation est l'occasion d'accompagner la population sur les mutations importantes à venir. En effet c'est la structure même des quartiers qui est repensé dans le cadre de la RUCAP. Il est donc indispensable d'accompagner la population que ce soit en terme de gestion de l'attente (aménagements transitoires, GUSP, ...) en termes d'emploi (suivi des clauses d'insertion des marchés, Cité de l'emploi, ...) en termes d'informations (concertation, communication, animation de la maison du projet RUCAP , ...).

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	150 000,00 €	155 833,33 €	155 833,33 €	155 833,33 €	155 833,33 €	46 750,00 €	820 083,33 €	
B	Recettes certaines*	103 099,17 €	93 585,11 €	93 585,11 €	- €	- €	- €	290 269,40 €	35%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	13 607,00 €	14 136,17 €	14 136,17 €	14 136,17 €	14 136,17 €	4 240,85 €	74 392,52 €	
E	total recettes	116 706,18 €	107 721,28 €	107 721,28 €	14 136,17 €	14 136,17 €	4 240,85 €	364 661,92 €	44%
(A-E)	Dépenses nettes	33 293,82 €	48 112,05 €	48 112,05 €	141 697,17 €	141 697,17 €	42 509,15 €	455 421,42 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

**Plan Climat Air Energie** (avec une exigence règlementaire, l'évaluation environnementale) sera approuvée en 2024.

La stratégie Climat Air Energie de Cap Excellence en révision via le Plan climat Air Energie Territorial **PCAET**

La labellisation anciennement « Territoire engagé Energie Climat\*\*\* » obtenue fin 2021 (ex Cit'ergie) se poursuit via un accompagnement qui permet de capitaliser et valoriser la mise en œuvre du plan d'actions du PCAET à intensifier.

Sur la base d'un **plan pluriannuel de maîtrise de l'énergie** PPME, l'EPCI s'engage concrètement dans des investissements en efficacité énergétique avec des impacts significatifs sur les consommations d'énergie et donc sur le budget de fonctionnement.

Le COT, contrat d'objectif territorial signé avec l'Ademe fin 2020 est décliné depuis 2021 sur le volet Energie (poursuite Cit'ergie) et sur le volet Economie circulaire (Labellisation ECi).

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	389 745,50 €	871 754,00 €	931 500,00 €	982 000,00 €	980 000,00 €	1 015 000,00 €	5 169 999,50 €	
B	Recettes certaines*	13 755,00 €	41 250,00 €	- €	- €	- €	- €	55 005,00 €	1%
C	Recettes Probables	56 709,00 €	481 600,00 €	481 600,00 €	596 600,00 €	481 600,00 €	481 600,00 €	2 579 709,00 €	50%
D	FCTVA	41 557,00 €	92 951,64 €	99 322,12 €	104 706,73 €	104 493,48 €	108 225,39 €	551 256,37 €	
E	total recettes	112 021,00 €	615 801,64 €	580 922,12 €	701 306,73 €	586 093,48 €	589 825,39 €	3 185 970,37 €	62%
(A-E)	Dépenses nettes	277 724,50 €	255 952,36 €	350 577,88 €	280 693,27 €	393 906,52 €	425 174,61 €	1 984 029,13 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

### Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Cap Excellence a engagé les démarches de régularisation administrative foncière et réglementaire de **l'ouvrage écrêteur de Petit-Pérou**.

L'Etat ayant désormais reconnu sa propriété et compte-tenu des enjeux de sécurité des personnes et des biens en amont et en aval de l'ouvrage, Cap Excellence, en tant qu'autorité gémapienne s'engage en 2023 dans la mise en conformité de l'ouvrage via une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage garantissant un financement de 100 % de l'Etat pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Les diagnostics de vulnérabilité seront également engagés pour les bâtis en amont de l'écrêteur.

D'autre part, l'intervention sur le **canal de Taonaba** sera réalisée avec les partenaires concernés (Parc National, conservatoire, ville, etc.) pour l'enlèvement des espèces invasives.

Une partie du plan d'actions du PAPI relèvera de cette opération budgétaire.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	508 654,50 €	1 360 400,00 €	2 295 650,00 €	528 750,00 €	768 750,00 €	408 750,00 €	5 870 954,50 €	
B	Recettes certaines*	453 384,00 €	20 250,00 €	- €	- €	- €	- €	473 634,00 €	8%
C	Recettes Probables	18 000,00 €	1 297 216,00 €	2 286 400,00 €	519 500,00 €	759 500,00 €	399 500,00 €	5 280 116,00 €	90%
D	FCTVA	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
E	total recettes	471 384,00 €	1 317 466,00 €	2 286 400,00 €	519 500,00 €	759 500,00 €	399 500,00 €	5 753 750,00 €	98%
(A-E)	Dépenses nettes	37 270,50 €	42 934,00 €	9 250,00 €	9 250,00 €	9 250,00 €	9 250,00 €	117 204,50 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Opérations d'Aménagement du Quartier de Perrin**

L'aménagement du Quartier de Perrin est lancé afin de permettre un cadre environnemental qualitatif accueillant les fonctions urbaines diverses ainsi que les projets structurants autour du futur CHU. Les missions proposées intègrent les thématiques d'urbanisme, de stratégie foncière et le financement des équipements publics. La procédure de ZAC est envisagée via une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage technique et juridique, ainsi qu'une **mission de maîtrise d'œuvre urbaine**. En 2024, parallèlement à l'instruction du dossier d'autorisation environnemental unique par les services de l'Etat, les études techniques de conception et les bilans financiers permettront d'alimenter le **dossier de création de la ZAC** et les perspectives de valorisation foncière.

S'agissant de la parcelle AD842 propriété de Cap Excellence, la programmation urbaine sera affinée afin de bien intégrer les contraintes environnementales (milieux humides et à la gestion des eaux).

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	194 125,00 €	3 400 000,00 €	8 921 775,00 €	14 421 775,00 €	8 871 775,00 €	8 848 777,00 €	44 658 227,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	87 500,00 €	2 015 000,00 €	5 010 000,00 €	4 010 000,00 €	4 000 000,00 €	15 122 500,00 €	34%
D	FCTVA	19 106,56 €	334 641,60 €	878 116,78 €	1 419 448,78 €	873 195,58 €	870 932,03 €	4 395 441,33 €	
E	total recettes	19 106,56 €	422 141,60 €	2 893 116,78 €	6 429 448,78 €	4 883 195,58 €	4 870 932,03 €	19 517 941,33 €	44%
(A-E)	Dépenses nettes	175 018,44 €	2 977 858,40 €	6 028 658,22 €	7 992 326,22 €	3 988 579,42 €	3 977 844,97 €	25 140 285,67 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Schéma de Cohérence Territoriale**

**Le SCOT** est un outil de conception et un cadre de mise en œuvre de la planification territoriale à l'échelle intercommunale. Il devra définir les objectifs intercommunaux et les priorités en matière d'urbanisme, de logement, de transport, de déplacement, de lutte contre l'étalement urbain, de développement des communications numériques, de développement économique et culturel, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, des paysages et ressources naturelles, de préservation et de remise en état des continuités écologiques. **En 2024, le contenu du Scot (PAS et DOO) sera finalisé, la procédure d'enquête publique pourra être lancée pour une approbation finale fin 2025.**

Le SCoT comprend également un volet paysager via **le Plan Paysage Territorial** proposé comme un outil au service de la gestion du paysage, sa protection, sa valorisation dans les politiques et les projets d'aménagement du territoire.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	115 705,00 €	241 350,00 €	- €	- €	- €	- €	357 055,00 €	
B	Recettes certaines*	21 841,00 €	59 146,60 €	- €	- €	- €	- €	80 987,60 €	23%
C	Recettes Probables	7 000,00 €	66 000,00 €	5 500,00 €	- €	- €	- €	78 500,00 €	22%
D	FCTVA	12 337,16 €	25 734,19 €	- €	- €	- €	- €	38 071,35 €	
E	total recettes	41 178,16 €	150 880,79 €	5 500,00 €	- €	- €	- €	197 558,95 €	55%
(A-E)	Dépenses nettes	74 526,84 €	90 469,21 €	5 500,00 €	- €	- €	- €	159 496,05 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Aménagement Cœur d'agglomération**

Le traitement de l'insalubrité du quartier de Vieux-Bourg est une des priorités de la RUCAP. Ainsi après la phase de relogement des habitants et activités viendra la phase d'aménagement avant la création de bâtiments.

La création du mail permettant de relier Grand Camp et Vieux-Bourg

- La création d'un espace vert au cœur du quartier servant aussi de tampon en cas d'inondation.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	587 264,60 €	905 676,36 €	1 411 025,98 €	597 999,31 €	- €	- €	3 501 966,24 €	
B	Recettes certaines*	136 369,54 €	173 589,54 €	203 589,54 €	- €	- €	- €	513 548,62 €	15%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	53 272,75 €	82 156,95 €	127 998,91 €	54 246,53 €	- €	- €	317 675,14 €	
E	total recettes	189 642,29 €	255 746,49 €	331 588,45 €	54 246,53 €	- €	- €	831 223,76 €	24%
(A-E)	Dépenses nettes	397 622,31 €	649 929,87 €	1 079 437,52 €	543 752,78 €	- €	- €	2 670 742,48 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Aménagement du quartier de l'Hôtel de Ville**

Pour donner suite à la démolition des résidences des Lauriers et Mandela, l'aménagement du quartier permettra de le reconfigurer en reconnectant ce quartier au maillage urbain.

Cette intervention concerne la création d'espace public. Dans le cas quartier de l'Hôtel de Ville, on notera en particulier :

- La création d'une voie interquartier traversant le quartier d'Ouest en Est
- La création d'un espace vert au cœur du quartier.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	112 911,50 €	145 418,54 €	1 356 235,12 €	1 323 728,08 €	1 323 728,08 €	- €	4 262 021,31 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	10 242,58 €	13 191,40 €	123 028,65 €	120 079,83 €	120 079,83 €	- €	386 622,29 €	
E	total recettes	10 242,58 €	13 191,40 €	123 028,65 €	120 079,83 €	120 079,83 €	- €	386 622,29 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	102 668,92 €	132 227,14 €	1 233 206,47 €	1 203 648,25 €	1 203 648,25 €	- €	3 875 399,02 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Aménagement quartier du morne (Grand-Camp)**

Dans la continuité des études menées dans le cadre du protocole de préfiguration, Cap Excellence reprend l'aménagement du secteur dit du quartier du Morne dans le cadre de la RUCAP. Dans le cas du quartier du morne, on notera en particulier :

- La création d'un espace vert au cœur du quartier
- La création d'une place publique sur le côté Est du quartier du morne

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	12 911,50 €	221 777,77 €	221 777,77 €	208 866,27 €	- €	- €	665 333,31 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	1 171,25 €	20 118,21 €	20 118,21 €	18 946,96 €	- €	- €	60 354,62 €	
E	total recettes	1 171,25 €	20 118,21 €	20 118,21 €	18 946,96 €	- €	- €	60 354,62 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	11 740,25 €	201 659,56 €	201 659,56 €	189 919,31 €	- €	- €	604 978,69 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Amélioration du parc bâti**

La mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat, adopté en Conseil Communautaire du 24 juin 2022, prévoit la réalisation de travaux d'amélioration sur le parc privé dégradé, les copropriétés, les logements vacants et en indivision. Il s'agit d'améliorer les conditions de vie des habitants du territoire et de contribuer à l'attractivité de l'espace communautaire.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	230 000,00 €	1 109 661,42 €	1 059 661,42 €	987 436,42 €	636 619,75 €	542 500,00 €	4 565 879,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	20 864,07 €	100 661,12 €	96 125,45 €	89 573,68 €	57 749,92 €	49 212,00 €	414 186,24 €	
E	total recettes	20 864,07 €	100 661,12 €	96 125,45 €	89 573,68 €	57 749,92 €	49 212,00 €	414 186,24 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	209 135,93 €	1 009 000,30 €	963 535,96 €	897 862,74 €	578 869,83 €	493 288,00 €	4 151 692,76 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Aménagement Lauricisque Ouest**

Pour donner suite à la démolition des tours Gabarre, l'aménagement du quartier est la prochaine étape de ce renouvellement Urbain. Il s'agira pour cette année d'engager les études nécessaires au travaux d'aménagement et études réglementaire (environnementales)

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	12 911,50 €	723 267,27 €	723 267,27 €	723 267,27 €	- €	- €	2 182 713,30 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	1 171,25 €	65 610,01 €	65 610,01 €	65 610,01 €	- €	- €	198 001,27 €	
E	total recettes	1 171,25 €	65 610,01 €	65 610,01 €	65 610,01 €	- €	- €	198 001,27 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	11 740,25 €	657 657,26 €	657 657,26 €	657 657,26 €	- €	- €	1 984 712,03 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Ordonnancement pilotage et coordination urbaine (OPCU)**

Le renouvellement urbain porté par Excellence, est un programme de travaux intenses limité dans le temps. Il est donc indispensable d'avoir un appui technique et logistique pour coordonner, suivre et ajuster les plannings. Cette mission transversale est confiée à l'OPCU.

Aujourd'hui un marché d'OPCU a été attribué à l'entreprise Artelia pour une durée de 6 ans.

A	Dépenses	108 500,00 €	108 500,00 €	108 500,00 €	108 500,00 €	108 500,00 €	108 500,00 €	651 000,00 €	
B	Recettes certaines*	93 501,35 €	93 501,35 €	93 501,35 €	- €	- €	- €	280 504,06 €	43%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	9 842,40 €	9 842,40 €	9 842,40 €	9 842,40 €	9 842,40 €	9 842,40 €	59 054,40 €	
E	total recettes	103 343,75 €	103 343,75 €	103 343,75 €	9 842,40 €	9 842,40 €	9 842,40 €	339 558,46 €	52%
(A-E)	Dépenses nettes	5 156,25 €	5 156,25 €	5 156,25 €	98 657,60 €	98 657,60 €	98 657,60 €	311 441,54 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Etude Renouvellement

Le projet RUCAP comprend des études indispensables pour atteindre une homogénéité, un équilibre territorial et ce, sur plusieurs thématiques. Ainsi dans le cadre de ces études de renouvellement, on notera une étude de carte scolaire ou une étude de transformation d'anciens bâtiments d'habitation de vieux -bourg en commerces/activités., et enfin portant sur les mobilités et le stationnement

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	749 250,00 €	900 224,50 €	208 319,11 €	284 269,11 €	186 194,11 €	170 344,11 €	2 498 600,93 €	
B	Recettes certaines*	165 876,24 €	164 620,39 €	164 620,39 €	- €	- €	- €	495 117,02 €	20%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	67 966,99 €	81 662,39 €	18 897,33 €	25 787,01 €	16 890,29 €	15 452,49 €	226 656,50 €	
E	total recettes	233 843,23 €	246 282,78 €	183 517,71 €	25 787,01 €	16 890,29 €	15 452,49 €	721 773,51 €	29%
(A-E)	Dépenses nettes	515 406,77 €	653 941,72 €	24 801,39 €	258 482,10 €	169 303,81 €	154 891,62 €	1 776 827,42 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Remise en état de la rue de Saint Louis de Sénégal ZAE de Bergevin Industries**

Cette opération permettra de mettre en conformité la voirie et les accotements de cette rue et par ailleurs de traiter les dysfonctionnements hydrauliques de la zone plusieurs fois signalés par les élus de la ville de Pointe à Pitre. Il est proposé une première tranche de travaux en 2024 pour 250k€ TTC.

		2024	2025	TOTAL	% financement
A	Dépenses	225 000,00 €	25 000,00 €	250 000,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	20 410,51 €	2 267,83 €	22 678,34 €	9%
E	total recettes	20 410,51 €	2 267,83 €	22 678,34 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	204 589,49 €	22 732,17 €	227 321,66 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Mise en conformité des totems de la ZAE de la Providence**

Cette opération porte sur le renouvellement à l'identique et l'amélioration des totems de signalétiques de la ZAE de la Providence notamment en ayant recours à de l'éclairage passif.

		2024	2025	TOTAL	% financement
A	Dépenses	50 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	4 535,67 €	4 535,67 €	9 071,34 €	9%
E	total recettes	4 535,67 €	4 535,67 €	9 071,34 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	45 464,33 €	45 464,33 €	90 928,66 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Jarry 2030 Vidéoprotection

Mise à niveau et/ou Amélioration de la qualité et de l'ergonomie de la vidéo protection

Jarry : Déploiement de la Fibre + 07 Caméras

Interconnexion Ville de Baie Mahault : Déploiement de la Fibre + 03 Caméras

Contrat de maintenance technique et espaces verts

		2024	2025	2026	TOTAL	% financement
A	Dépenses	655 151,93 €	655 151,93 €	655 151,93 €	1 965 455,80 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA envisagé	59 431,04 €	59 431,04 €	59 431,04 €	178 293,11 €	9%
E	total recettes	59 431,04 €	59 431,04 €	59 431,04 €	178 293,11 €	9%
(A-E)	Dépenses nettes	595 720,90 €	595 720,90 €	595 720,90 €	1 787 162,69 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Aménagement Fonds Richer

La Communauté d'agglomération CAP Excellence s'est engagée, au travers des programmes de renouvellement urbain, à lutter contre les inégalités territoriales et sociales afin d'améliorer l'habitat et le cadre de vie de ses administrés et des entreprises pourvoyeuses d'emplois. A ce titre, il importe que **le quartier de veille active (QVA) Fonds Richer situé à Baie-Mahault soit inscrit comme priorité par CAP Excellence dans son souhait d'équilibrer ses interventions d'aménagement.**

Les interventions publiques devront recourir à la mise en place de nouvelles trajectoires résidentielles (notamment pour les ménages issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville - QPV) d'une part et à l'effort de rééquilibre territorial souhaité par CAP Excellence.

Il s'agira d'effectuer les études et travaux suivants :

- la réalisation d'enquêtes socio bâti,
- la réalisation d'un diagnostic urbain,
- la production d'un schéma de requalification,
- la restructuration urbaine sur le quartier de Fonds Richer ainsi que sur les quartiers environnants.
- Un programme de travaux d'urgence et de travaux de requalification structurants.

A	Dépenses	- €	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €	2 572 000,00 €	- €	3 472 000,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	- €	31 987,80 €	31 987,80 €	31 987,80 €	274 242,07 €	- €	370 205,47 €	
E	total recettes	- €	31 987,80 €	31 987,80 €	31 987,80 €	274 242,07 €	- €	370 205,47 €	11%
(A-E)	Dépenses nettes	- €	268 012,20 €	268 012,20 €	268 012,20 €	2 297 757,93 €	- €	3 101 794,53 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Pôle Technique – Aménagement du 3ème étage

Cap Excellence occupe le Pôle Technique de Grand Camp depuis 2017. Cap Excellence souhaite optimiser l'organisation de ces services et regrouper au Pôle Technique la DGPRU, en plus des 4 DGA déjà présentes. Après avoir rénové en plusieurs phases, le rez-de-chaussée ainsi que les 1er et 2ème étages, des travaux sont programmés au 3ème étage du bâtiment qui est resté non aménagé. Cet aménagement, réceptionné en janvier 2023, a permis de créer de nouveaux bureaux et espaces de travail pour répondre aux besoins des services. Le projet compte : la création de 13 bureaux pour au total 17 postes de travail, une salle de réunion de 14 personnes, ainsi qu'un espace reprographie, un espace café et des sanitaires.

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	300 525,30 €	- €	- €	- €	- €	- €	300 525,30 €	
B	Recettes certaines*	20 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	20 000,00 €	7%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	32 043,81 €	- €	- €	- €	- €	- €	32 043,81 €	
E	total recettes	52 043,81 €	- €	- €	- €	- €	- €	52 043,81 €	17%
(A-E)	Dépenses nettes	248 481,49 €	- €	- €	- €	- €	- €	248 481,49 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

#### Tour LACAVE

Les travaux d'aménagement de la Tour Lacavé à Pointe-à-Pitre ont pour objectif d'accueillir le futur siège administratif de la communauté d'agglomération CAP Excellence.

Une mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours d'attribution afin d'assister CAP Excellence afin de relancer des travaux interrompus du fait de contraintes amiantes supplémentaires,

Tableau coûts et recettes prévisionnelles (hors emprunt) :

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	257 500,00 €	410 000,00 €	632 500,00 €	- €	- €	- €	1 300 000,00 €	
B	Recettes certaines*	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
C	Recettes Probables	60 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	60 000,00 €	5%
D	FCTVA	27 456,20 €	43 716,66 €	67 440,95 €	- €	- €	- €	138 613,80 €	
E	total recettes	87 456,20 €	43 716,66 €	67 440,95 €	- €	- €	- €	198 613,80 €	15%
(A-E)	Dépenses nettes	170 043,81 €	366 283,34 €	565 059,06 €	- €	- €	- €	1 101 386,20 €	

## FICHES PROJETS

### Présentation des projets d'investissement

### Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne

Le Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne définit la stratégie intercommunale en matière de lutte contre l'habitat indigne pour 6 années, les outils opérationnels, moyens financiers, priorisation. C'est un document obligatoire pour Cap Excellence, compétente en habitat, inscrit dans le programme d'actions de PLH. Les premières phases d'études ont traité le bourg (pour un montant de 147723,41€), il convient d'aborder le reste du territoire.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	300 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	300 000,00 €	
B	Recettes certaines*	238 772,04 €	- €	- €	- €	- €	- €	238 772,04 €	80%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	27 214,01 €	- €	- €	- €	- €	- €	27 214,01 €	
E	total recettes	265 986,05 €	- €	- €	- €	- €	- €	265 986,05 €	89%
(A-E)	Dépenses nettes	34 013,95 €	- €	- €	- €	- €	- €	34 013,95 €	

## FICHES PROJETS

*Présentation des projets d'investissement***Étude Renouvellement et revitalisation des territoires ORT**

La mise en œuvre des programmes de renouvellement urbain ou de revitalisation des territoires (centre ancien) implique des compléments d'études qui couvrent plusieurs champs thématiques.

		2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL	% financement
A	Dépenses	749 250,00 €	900 224,50 €	208 319,11 €	284 269,11 €	186 194,11 €	170 344,11 €	2 498 600,93 €	
B	Recettes certaines*	165 876,24 €	164 620,39 €	164 620,39 €	- €	- €	- €	495 117,02 €	20%
C	Recettes Probables	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	0%
D	FCTVA	67 966,99 €	81 662,39 €	18 897,33 €	25 787,01 €	16 890,29 €	15 452,49 €	226 656,50 €	
E	total recettes	233 843,23 €	246 282,78 €	183 517,71 €	25 787,01 €	16 890,29 €	15 452,49 €	721 773,51 €	29%
(A-E)	Dépenses nettes	515 406,77 €	653 941,72 €	24 801,39 €	258 482,10 €	169 303,81 €	154 891,62 €	1 776 827,42 €	

## FICHES PROJETS

*Synthèse sur un panel d'opérations prioritaires*

	CA 2024	CA 2025	CA 2026	CA 2027
AP-2023 - D-09 - RESTAURATION IMMEUBLE L HERMINIER	863 002,13 €	507 340,13 €	- €	- €
AP-2023 - D-10 - PCAET PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL	389 745,50 €	871 754,00 €	931 500,00 €	982 000,00 €
AP-2023 - D-13 - SCOT SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE ET PLAN PAYSAGE	115 705,00 €	241 350,00 €	- €	- €
AP-2023 - D-16 - GEMAPI	700 251,80 €	884 444,43 €	884 444,43 €	884 444,43 €
AP-2023 - D-17 - AGROPARK pepinière	9 100 000,00 €	2 950 000,00 €	325 399,00 €	- €
AP-2023 - D-17 - AGROPARK aménagement	5 245 251,00 €	123 000,00 €	- €	- €
AP-2023 - D-22 - REQUALIFIATION DE LA ZAE PAP	1 672 000,00 €	725 000,00 €	- €	- €
AP-2023 - D-23 - REQUALIFICATION ZAE DE LA JAILLE	1 036 000,00 €	1 865 000,00 €	200 000,00 €	- €
AP-2023 - D-24 - REQUALIFICATION DUGAZON DE BOURGOGNE	332 000,00 €	647 000,00 €	2 653 000,00 €	1 670 000,00 €
AP-2023 - D-25 - REQUALIFICATION DE LA ZAE BEAUSOLEIL	1 306 000,00 €	1 378 000,00 €	645 000,00 €	141 000,00 €
AP-2023 - D-28 - RECONSTRUCTION FACADE RENAISSANCE	1 782 159,00 €	- €	- €	- €
AP-2023 - D-30 - SALLE DE SPECTACLE DU CENTRE DES ARTS	1 069 608,91 €	4 218 834,28 €	4 166 818,41 €	- €
AP-2023 - D-32 - ETUDE RENOUVELLEMENT	749 250,00 €	900 224,50 €	208 319,11 €	284 269,11 €
AP-2023 - D-34 - AMENAGEMENT QUARTIER PERRIN	194 125,00 €	3 400 000,00 €	8 921 775,00 €	14 421 775,00 €
AP-2023 - D-45 - INTERVENTION SUR LE PARC	230 000,00 €	1 109 661,42 €	1 059 661,42 €	987 436,42 €
AP-2023 - D-46 - EQUIPEMENT POLE EDUCATIF EDINVAL	250 000,00 €	3 825 643,47 €	7 651 286,94 €	3 575 643,47 €
<b>II TOTAL DEPENSES OPERATIONS PRIORITAIRES</b>	<b>25 035 098,34 €</b>	<b>23 647 252,22 €</b>	<b>27 647 204,30 €</b>	<b>22 946 568,42 €</b>
RECETTES CERTAINES	9 227 225,64 €	6 572 808,38 €	1 279 317,30 €	869 367,91 €
RECETTES PROBABLE	6 760 327,53 €	3 885 710,75 €	2 502 100,00 €	5 606 600,00 €
FCTVA	1 935 120,40 €	2 103 240,58 €	2 511 355,16 €	2 128 156,75 €
<b>TOTAL II SUBVENTIONS SUR PPI EN COURS</b>	<b>15 987 553,16 €</b>	<b>10 458 519,13 €</b>	<b>3 781 417,30 €</b>	<b>6 475 967,91 €</b>
<b>TOTAL FCTVA</b>	<b>1 935 120,40 €</b>	<b>2 103 240,58 €</b>	<b>2 511 355,16 €</b>	<b>2 128 156,75 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES OPERATIONS PRIORITAIRES</b>	<b>17 922 673,56 €</b>	<b>12 561 759,71 €</b>	<b>6 292 772,46 €</b>	<b>8 604 124,66 €</b>

### *Synthèse sur un panel d'opérations prioritaires*

Sur un panel d'opérations jugées prioritaires le bilan est le suivant :

- Un montant d'investissement total envisagé 2024-2026 de 76,3M€ pour une moyenne annuelle de 25,4 Millions. Des subventions envisagées à hauteur de 36,7M€ représentant un taux de subventionnement de 48%. Ce taux est de 22% uniquement pour les recettes certaines.
- Il convient de rappeler que sur la base du scénario 3 la capacité d'investissement est de 40,9M€ sur la base d'un subventionnement de 40% et d'un volume d'emprunt de 24,3 M€.
- Le volume des investissements prioritaires reste donc important et nécessite encore une priorisation s'il veut être mis en œuvre sur la durée envisagée et ce au regard des capacités d'investissement évoquées dans le cadre des scénarios prospectifs.
- L'étalement dans le temps de certaines opérations sera également à envisager compte tenu de la densité des projets, afin que leur soutenabilité budgétaire soit assurée, avec en parallèle une recherche active de financements hors emprunts afin de maintenir un niveau d'endettement raisonnable pour la communauté d'agglomération compte tenu des tensions prévisibles sur l'épargne nette dès 2025.



# 04

## Présentation générale du budget 2024

## ELEMENTS RELATIFS A LA DETTE

### CONTEXTE

#### Encours de dette estimé fin 2023 :

- Le montant de l'encours de dette estimé fin 2023 budget principal est de **63.903.531,40 €**
- Ce montant intègre le montant le montant des dettes à transférées au SMGEAG à compter du 01/09/2021 pour un montant déterminé de **18.599.543,82€**.
- Une distorsions états de la dette du comptable et de l'ordonnateur persiste en raison du non-transfert comptable de la dette liée à l'eau et l'assainissement.
- Le suivi comptable de la dette via finance active

## ELEMENTS RELATIFS A LA DETTE

*Synthèse de la dette au 31/01/2024 (source finances active)*

## Synthèse de votre dette au 31/01/2024

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
46 977 190.49 €	3,10 %	14 ans et 2 mois	7 ans et 8 mois	28

Ce montant n'intègre pas les dettes à transférer au SMGEAG à compter du 01/09/2021 pour un montant déterminé de **18.599.543,82€**. Cette dette n'a pas encore été transférée et figure toujours dans le compte de gestion du comptable public.

## Dette par type de risques

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	19 123 184.44 €	40,71 %	1,96 %
Variable	2 734 421.11 €	5,82 %	5,44 %
Livret A	25 119 584.94 €	53,47 %	3,71 %
<b>Ensemble des risques</b>	<b>46 977 190.49 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>3,10 %</b>

## ELEMENTS RELATIFS A LA DETTE

*Synthèse de la dette au 31/01/2024*

## Dette par prêteurs

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 877 344.22 €	61,47 %	
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	10 865 425.16 €	23,13 %	
CAISSE D'EPARGNE	6 534 421.11 €	13,91 %	8 500 000.00 €
Agence Française de Développement	700 000.00 €	1,49 %	
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>46 977 190.49 €</b>	<b>100,00 %</b>	<b>8 500 000.00 €</b>

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

	BP 2023	BP 2024
<b>Total des Recettes de fonctionnement</b>	<b>77 181 953,65 €</b>	<b>70 084 613,54 €</b>
002 Résultat de fonctionnement	6 021 768,57 €	1 984 613,54 €
013 Atténuation de charges	80 000,00 €	- €
70 Produits des services	613 000,00 €	100 000,00 €
73 Impôts et taxes	52 600 000,00 €	52 800 000,00 €
74 Dotations et participations	15 700 000,00 €	15 100 000,00 €
75 Autres produits de gestion courante	100 000,00 €	100 000,00 €
76 Produits financiers	- €	
77 Produits spécifiques	2 067 185,08 €	
78 Reprise sur amortissements et provisions	- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections	- €	
<b>Total Depenses de fonctionnement</b>	<b>77 181 953,65 €</b>	<b>70 084 613,54 €</b>
011 Charges à caractère général	8 284 238,26 €	8 590 018,76 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	11 170 000,00 €	12 580 000,00 €
014 Attenuation de produits	35 922 397,00 €	35 000 000,00 €
022 Dépenses imprévues	- €	
65 Autres charges de gestion courante	5 682 300,53 €	7 000 000,00 €
66 Charges financières	1 836 456,83 €	1 814 594,78 €
67 Charges spécifiques	600 000,00 €	200 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	1 707 398,18 €	3 000 000,00 €
68 Dotations aux provisions	10 464 994,00 €	1 000 000,00 €
042 Opérations ordre transfert entre sections (dont amortissement)	1 514 168,85 €	900 000,00 €

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

	BP 2023	BP 2024
<b>Total des recettes d'Investissement</b>	<b>22 097 525,97 €</b>	<b>37 102 335,93 €</b>
001 Résultat d'investissement	3 118 651,20 €	- €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	3 081 056,30 €	1 786 990,36 €
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	400 000,00 €	400 000,00 €
13 Subventions d'investissement	3 330 251,44 €	10 415 345,57 €
16 Emprunts et dettes assimilées	8 500 000,00 €	20 500 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	- €	
23 Immobilisations en cours	- €	
27 Autres immobilisations financières remboursements EMPRUNTS SMGEAG	- €	
45 Opérations sous mandat	346 000,00 €	
021 Virement de la section de fonctionnement	1 707 398,18 €	3 000 000,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (dont amortissement)	1 514 168,85 €	900 000,00 €
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €	100 000,00 €
<b>Total des dépenses d'Investissement</b>	<b>22 097 525,97 €</b>	<b>37 102 335,93 €</b>
D001 Résultat d'investissement	- €	1 786 990,36 €
10 Dotations, fonds divers et réserve	- €	
<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>8 481 405,25 €</b>	<b>26 038 363,93 €</b>
13 Subventions d'investissement versées	- €	
16 Remboursement d'emprunt	5 626 300,63 €	4 711 981,64 €
20 Immobilisations incorporelles	266 029,96 €	- €
204 Subventions d'équipements versées	3 655 834,68 €	2 225 000,00 €
21 Immobilisations corporelles	2 358 955,45 €	- €
23 Immobilisations en cours	300 000,00 €	- €
27 Autres immobilisations financières	963 000,00 €	2 240 000,00 €
45 Opérations sous mandat	346 000,00 €	
041 Opérations patrimoniales	100 000,00 €	100 000,00 €

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET ENVIRONNEMENT FONCTIONNEMENT

	BP 2023	BP 2024
<b>Total des Recettes de fonctionnement</b>	<b>32 371 247,01 €</b>	<b>32 171 287,19 €</b>
002 Résultat de fonctionnement	3 207 915,72 €	2 971 287,19 €
013 Atténuation de charges	- €	
70 Produits des services	- €	
73 Impôts et taxes	29 163 331,29 €	29 200 000,00 €
74 Dotations et participations	- €	
75 Autres produits de gestion courante	- €	
76 Produits financiers	- €	
77 Produits spécifiques	- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections	- €	
<b>Total Depenses de fonctionnement</b>	<b>32 371 247,01 €</b>	<b>32 171 287,19 €</b>
011 Charges à caractère général	17 402 427,55 €	17 000 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimi	3 508 000,00 €	3 410 000,00 €
014 Attenuation de produits	- €	
023 Virement à la section d'investissement	387 938,46 €	521 287,19 €
65 Autres charges de gestion courante	10 686 208,98 €	11 000 000,00 €
66 Charges financières	- €	
67 Charges spécifiques	252 000,00 €	100 000,00 €
68 Dotations aux provisions	- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	134 672,02 €	140 000,00 €

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET ENVIRONNEMENT INVESTISSEMENT

	BP 2023	BP 2024
<b>Total des recettes d'Investissement</b>	<b>3 882 198,63 €</b>	<b>3 011 396,54 €</b>
001 Résultat d'investissement	2 609 588,15 €	2 350 109,35 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	- €	
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	- €	
13 Subventions d'investissement	750 000,00 €	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €	
21 Immobilisations corporelles	- €	
021 Virement de la section de fonctionnement	387 938,46 €	521 287,19 €
23 Immobilisations en cours	- €	
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	134 672,02 €	140 000,00 €
<b>Total des dépenses d'Investissement</b>	<b>3 882 198,63 €</b>	<b>3 011 396,54 €</b>
D001 Résultat d'investissement	- €	
10 Dotations, fonds divers et réserve	- €	
Total des opérations d'équipement	3 239 515,40 €	3 011 396,54 €
13 Subventions d'investissement versées	- €	
16 Remboursement d'emprunt	- €	
20 Immobilisations incorporelles	140 610,75 €	
204 Subvention d'équipements versées	- €	
21 Immobilisations corporelles	502 072,48 €	
23 Immobilisations en cours	- €	
27 Autres immobilisations financières	- €	
041 Opérations patrimoniales	- €	

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET SONIS FONCTIONNEMENT

	BP 2023	BP 2024
<b>Total des Recettes de fonctionnement</b>	<b>2 426 659,94 €</b>	<b>2 054 199,08 €</b>
002 Résultat de fonctionnement	190 009,94 €	- €
013 Atténuation de charges	- €	
70 Produits des services	40 000,00 €	50 000,00 €
73 Impôts et taxes	- €	
74 Dotations et participations	2 196 650,00 €	2 004 199,08 €
75 Autres produits de gestion courante	- €	
76 Produits financiers	- €	
77 Produits spécifiques	- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections	- €	
<b>Total Depenses de fonctionnement</b>	<b>2 426 659,94 €</b>	<b>2 054 199,08 €</b>
Résultat de fonctionnement		34 199,08 €
011 Charges à caractère général	1 402 673,81 €	980 000,00 €
012 Charges de personnel et frais assimi	993 000,00 €	990 000,00 €
014 Attenuation de produits	- €	
022 Dépenses imprévues	- €	
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00 €	30 000,00 €
66 Charges financières	- €	
67 Charges spécifiques	1 000,00 €	
68 Dotations aux provisions	- €	
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	19 986,13 €	20 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €	

## VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET SONIS INVESTISSEMENT

	BP 2023	BP 2024
<b>Total des recettes d'Investissement</b>	<b>274 589,33 €</b>	<b>251 518,77 €</b>
001 Résultat d'investissement	254 603,20 €	231 518,77 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	-	-
10 Dotations, fonds divers et réserves	-	-
13 Subventions d'investissement	-	-
16 Emprunts et dettes assimilées	-	-
21 Immobilisations corporelles	-	-
23 Immobilisations en cours	-	-
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	19 986,13 €	20 000,00 €
<b>Total des dépenses d'Investissement</b>	<b>274 589,33 €</b>	<b>251 518,77 €</b>
D001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-
10 Dotations, fonds divers et réserve	-	-
Total des opérations d'équipement	-	-
13 Subventions d'investissement versées	-	-
16 Remboursement d'emprunt	-	-
20 Immobilisations incorporelles	35 045,25 €	70 000,00 €
204 Subvention d'équipements versées	-	-
21 Immobilisations corporelles	234 544,08 €	181 518,77 €
23 Immobilisations en cours	-	-
27 Autres immobilisations financières	5 000,00 €	-
041 Opérations patrimoniales	-	-

# localnova

CA CAP EXCELLENCE  
ROB 2024



*Cap Excellence, la Guadeloupe au cœur de l'Action!*

Préparé par  
[www.localnova-finance.fr](http://www.localnova-finance.fr)

Antoine OUVRARD-LANET

Coordonnées  
LocalNova



7 rue levat  
34000 Montpellier



09 72 12 09 91



[localnovavousrepond@localnova.fr](mailto:localnovavousrepond@localnova.fr)